

## SOMMAIRE

AVANT- PROPOS .....	2
INTRODCTION GENERALE.....	3
I –PROBLEMATIQUE.....	6
II-Revue critique de la littérature.....	9
III-Cadre Théorique et Conceptuel.....	13
IV- Cadre Opératoire.....	16
V-Approche Méthodologique.....	18
<b>PREMIERE PARTIE : LE CENTRE, UN MILIEU EN MUTATION.....</b>	<b>23</b>
CHAPITRE I : LES CONDITIONS PHYSIQUES ET HUMAINES.....	27
CHAPITRE II : LES NOUVELLES POTENTIALITES DE LA ZONE CENTRE.....	38
<b>DEUXIEME PARTIE : LES ACTIVITES ET LEURS UTILISATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA ZONE CENTRE.....</b>	<b>48</b>
CHAPITRE I : LES ACTIVITES DES MIGRANTS DE RETOUR.....	49
CHAPITRE II : L'INPACT DES REVENUS : UN FACTEUR DE L'ECONOMIE RURALE.....	79
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	

## **LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES**

**ANSD** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

**ASER** : Agence Sénégalaise de l'Electrification Rurale

**CADEL** : Centre d'Appui au Développement Local

**CEM** : Collège d'Enseignement Moyen

**CERP** : Centre d'Expansion Rurale Polyvalent

**CR** : Communauté Rurale

**CSE** : Centre de Suivi Ecologique

**CVD** : Comité Villageois de Développement

**ENEA** : Ecole Nationale d'Economie Appliquée

**FEPAM** : Fédération des Producteurs Agricoles de Nguéniene

**GIE** : Groupement d'Intérêt Economique

**GOANA** : Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance

**GPE** : Groupement de Promotion Féminine

**IRD** : Institut de Recherche pour le Développement

**IPDSR** : Institut de Population, Développement et de la Santé de Production

**ISRA** : Institut Sénégalaise de Recherche Agricole

**OCB** : Organisation Communautaire de Base

**OIM** : Organisation Internationalisation des Migrations

**ONCAD** : Office Nationale de Coopération et d'Assistance au Développement

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PLD** : Plan Local de Développement

**RACRN** : Recensement Administratif de la Communauté Rurale de Nguéniene

**REMED** : Recherches sur les Migrations et Education au Développement

**REVA** : Retour Vers l'Agriculture

**RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

**UCAD** : Université Cheikh AntaDiop de Dakar

## AVANT PROPOS

Ce modeste travail n'aurait pu se réaliser sans l'appui et le soutien de certaines personnes à qui, nous présentons notre profonde gratitude. Sur ce, nous voulons citer :

Monsieur Mame Cheikh NGOM d'avoir accepté de guider nos premiers pas dans la recherche scientifique. Grace à lui nous avons compris l'acception et la valeur de la recherche mais en particulier la rigueur dans le travail. Selon lui tout travail mérite de la volonté et de l'effort

Nous remercions également Monsieur Ndiacé DIOP pour le soutien inlassable qu'il apporte pour la réussite de ce document. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de tout le corps professoral du département de géographie et du Lycée Blaise Diagne de Dakar. Nous tenons à remercier tous nos camarades et amis en l'occurrence Pape SitorNdour, Ibrahima Faye Diouf, pour leur franche collaboration indispensable à la réalisation de ce travail. En fin, nous ne pourrions pas terminer sans rendre un vibrant hommage à nos parents que Dieu les accueille en son paradis.

## INTRODUCTION

Après les indépendances, le développement est devenu de nos jours, l'une des préoccupations majeures des nations surtout dans les pays en voie de développement, particulièrement ceux d'Afrique au sud du Sahara. C'est pourquoi, ils ont systématiquement pratiqué un centralisme administratif et financier, destiné à renforcer leur autorité et leurs capacités d'intervention, partagés, par les organisations de coopération et d'assistance au développement. Cependant ce mode de développement caractérisé par l'absence de concertation au préalable avec les populations locales va montrer ses limites : recrudescence des déséquilibres spatiaux sur le plan économique, l'exode rural, explosion urbaine. Ainsi, quelques années plus tard, l'Afrique s'est davantage enfoncée dans une crise multiforme sans précédent.

A l'instar de beaucoup de pays africains, le Sénégal va subir une conjoncture économique difficile exacerbée par les conséquences néfastes des deux chocs pétroliers des années 70 et les politiques d'ajustement structurels qui ont limité sa marge de manœuvre en termes de financement de nouveaux projets de développement.

Par ailleurs on note à l'intérieur du pays de grandes disparités dans la répartition spatiale du peuplement, des ressources et des équipements dont la manifestation la plus concrète est la macrocéphalie de la région de Dakar<sup>1</sup>. Ce constat d'échec politique basé sur le centralisme administratif et financier a favorisé l'émergence d'une nouvelle vision en matière de développement. Une vision qui se matérialise par la conception de nouvelles politiques orientées vers la prise en compte de la dimension endogène du développement. Dès lors la participation des populations à l'action publique tend à s'imposer comme une option prioritaire, avec une adhésion plus soutenue des populations au projet de société à la base. Cette nouvelle démarche a comme vocation de réduire les inégalités sociales et lutter plus efficacement contre la pauvreté dans toutes ses formes et les mécanismes qui la créent. Cette initiative a favorisé le développement intégré des territoires et le renforcement des moyens d'agir des communautés via leur participation dans certaines collectivités locales, il en est ainsi pour la zone de Nguéniene où malgré certaines réalités, beaucoup reste à faire. C'est ainsi que la Communauté Rurale (CR) de Nguéniene avec ses 25 villages constitue un exemple parfait d'étude de la question de la problématique du développement. Il importe de suivre les stratégies menées à tous les niveaux pour régler les problèmes de la CR de Nguéniene pour

---

<sup>1</sup> Enquête Sénégalaise auprès des ménages

réussir à asseoir un développement socio-économique durable. Parmi les ressources dont dispose la zone, l'agriculture figure en bonne place car étant l'activité dominante pouvant à elle seule si elle est bien outillée, développer la collectivité locale. Il ya aussi les ressources humaines dont dispose la localité à travers les Associations et les ONG, qui ont beaucoup contribué à réduire la pauvreté dans la zone. La communauté rurale de Nguéniene est marquée par la présence des activités agricoles telles que l'agriculture, l'élevage et entre autre. Cependant face aux aléas climatiques, leurs agricultures vont trouver d'autres alternatives en pratiquant d'autres activités telles que l'arboriculture, l'élevage intensif, le maraichage etc. Ces activités permettent la satisfaction des besoins alimentaires mais aussi de trouver des revenus par la commercialisation des produits, des fruits et légumes. Les fermes sont devenues très importantes et ayant pris conscience de ce caractère important, les autorités locales et certaines ONG travaillent de concert avec les exploitants pour l'augmentation et la commercialisation de la production des vergers. Aujourd'hui ces activités constituent un facteur de développement économique dans la communauté rurale de Nguéniene.

Par ailleurs, le retour des migrants est devenu depuis quelques années un phénomène récurrent et mérite une attention particulière vue les enjeux que cela peut entraîner en terme de développement rurale. Toute fois, il résulte de cette situation un retour important des émigrés ruraux qui apparait comme une réponse aux difficultés en milieu d'accueil. Et c'est le cas de Nguéniene, qui malgré la recrudescence de la migration clandestine, connait aujourd'hui un retour de plus en plus distinctif de ses ressortissants. Néanmoins, le retour semble également motivé par les nouvelles opportunités qu'offre le milieu rural. Cela s'explique par l'implantation des fermes agricoles modernes où différentes activités agricoles sont développées comme le maraichage, l'arboriculture, l'élevage intensif, la culture de la pastèque et l'aviculture. Ainsi, grâce à ces nouvelles activités maraichères, la communauté rurale de Nguéniene manifeste de nouvelles fonctions et perspectives économiques. Ce retour des émigrants accompagné par l'appui des ONG n'est nullement sans effets sur le développement local à Nguéniene dominé largement par les aménagements agricoles qui rythment la cadence des activités pratiquées par la population de la zon

## I-PROBLEMATIQUE

L'agriculture, du fait de son poids économique important, a toujours constitué une grande priorité de l'Etat dans ses choix politiques de développement économique et social. Environ 60% de la population vivent et tirent leur revenu des activités agricoles. Aussitôt après les indépendances, la promotion du développement agricole a introduit un important facteur de régionalisation avec la mise en place de sociétés d'intervention à vocation régionale. Leur finalité est d'assurer dans chaque région un développement équilibré des activités rurales.

Ainsi, a été mis en place un dispositif territorial d'exploitation des ressources du pays pour augmenter les productions de rente ; et en vue de réaliser l'autosuffisance alimentaire en favorisant le développement des productions céréalières et animales. Fixer les populations sur place pour atténuer l'exode rural vers les grandes villes, était implicitement un des résultats attendus de cette intervention. C'est dans le même ordre d'idée qu'Amadou Diop professeur de géographie affirmait « paradoxalement avec la mondialisation le rural s'est repositionné <sup>2</sup> ».

Depuis plusieurs décennies, les secteurs agricoles de Nguéniene étaient caractérisés par une agriculture pluviale et les variétés cultivées étaient constituées de l'arachide, du mil et le sorgho. Ces cultures sous-pluie sont très sensibles aux changements climatiques plus particulièrement au déficit pluviométrique. C'est pourquoi les années de sécheresse ayant provoqué une diminution des précipitations a occasionné une baisse sensible des rendements agricoles d'où des difficultés d'autosuffisance alimentaire et un échec des revenus monétaires des paysans. Ainsi dans la région de Thiès en général et dans la communauté rurale de Nguéniene en particulier, la sécheresse de 1970 et d'autres aléas climatiques ont modifié l'agriculture. Dans le monde rural, les populations développent plusieurs stratégies d'exploitation des terres dans la perspective d'améliorer leur alimentation et d'augmenter leur pouvoir d'achat. De ce fait, la géographie humaine se préoccupe de plus en plus de l'empreinte de l'homme sur les éléments physique de la nature qui créent la différence entre les milieux. Il en résulte l'attraction ou la répulsion des lieux selon les opportunités disponibles ou absentes et même provisoires. Il se crée des rapports de force, d'interdépendance et de complémentarité entre les espaces de vie. On peut faire recours

---

<sup>2</sup> Dans le cours semestriel d'Amadou diop sur le développement local (maîtrise 2010)

également au modèle « diffusionnisme » il se résume à un ensemble de processus qui concourent au déplacement de l'innovation de l'espace géographique.<sup>3</sup>

Suite à l'échec des différentes politiques de développement basées sur la centralité héritée de la colonisation, la décentralisation, un des principaux leviers de l'aménagement du territoire a été adoptée par la plupart des Etats Africains devenus indépendants comme solution aux disparités territoriales et aux déséquilibres socio-économiques très accrus.

Bien étant vulnérable, le secteur agricole est depuis longtemps un des piliers du développement économique des pays en voie de développement plus particulièrement ceux du sahel. Il demeurait toujours une agriculture pluviale dépendante de la quantité des précipitations. Dès l'indépendance, l'Etat du Sénégal avait créé l'Office de Commercialisation Agricole (OCA) et la Banque de développement (BD) pour avoir une mainmise sur les activités agricoles. A travers l'OCA, l'Etat contrôlait la commercialisation, l'exploitation de l'arachide, l'approvisionnement du pays en céréales importées et la promotion du monde rural par les coopératives. Ces coopératives ont été créées en mai 1960 pour collecter les produits pour l'OCA qui, à son tour, leur livrait des vivres, des semences du matériel et des produits nécessaires pour le monde rural. Les changements intervenus auraient provoqué pendant cette période un changement de politiques pour une nouvelle politique agricoles. L'Office Nationale de Coopération et d'Assistance pour le Développement (ONCAD) qui jouait un rôle de régulation est supprimée en 1980. Cela a engendré une Nouvelle Politique Agricole (NPA) pour promouvoir d'avantage le développement du secteur agricole. La nouvelle démarche a été à l'origine de la création de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCAS) et s'appuyait sur la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) devenue SUNEOR en 2005. La NPA se traduit par une profonde réorganisation du monde rural marqué par le désengagement de l'Etat qui ne fournit plus d'engrais de machines subventionnés, de semences ou autres. Ce passage d'un Etat interventionniste au moment de l'ONCAD à un Etat désengagé a débouché au milieu des années 1990 à la Déclaration de Politique de Développement Agricole (DPDA) pour une croissance agricole soutenue, une sécurité alimentaire, la promotion de l'investissement privé et l'efficacité des dépenses publiques. Cette nouvelle option s'accompagne du Programme Nationale de Vulgarisation Agricole (PNVA) qui devait renforcer la capacité du monde rural à accroître les produits agricoles et animaux à travers l'utilisation de la recherche agricole.

---

<sup>3</sup> Guillaume VERGNAUD, Encyclopédie de géographie, chapitre 19 : Diffusion spatiale.

Dés l'alternance politique, le gouvernement libéral s'est fixé pour objectif la mise en place d'une politique agricole cohérente et diversifiée. C'est ainsi que le département de Mbour plus particulièrement la zone de Nguéniene faisant l'objet de cette étude connaît d'importantes mutations agricoles. Dans cette localité, l'agriculture occupe près de 80% de la population rurale et reste la principale source de développement économique. On y rencontre une multitude de culture pluviale maraichère et fruitière.

Ainsi Nguéniene constitue une zone de prédilection d'une gamme de cultures maraichères qui risquent de prendre le dessus sur la culture pluviale qui continue d'occuper la plus grande partie des surfaces cultivées et reste marquée par le mil, le sorgho et l'arachide en particulier. Ces cultures maraichères sont favorisées par la présence d'ONG, de projets et programmes appuyant les agriculteurs dans la diversification de leur production. Par ailleurs, le développement de ces nouvelles cultures est rendu possible par un certain nombre de facteurs : la disponibilité des terres cultivables ; une offre de formation et un transfert de technique agricole gratuit par les ONG, les programmes et projets dans ces localités, la présence d'eau peu profonde, et accessible à tout le monde, la construction de forages par les privés surtout les espagnoles qui exploitent les pastèques ; la construction de puits cimentés munis souvent ou pas de pompes diambar.

Ce changement dans l'exploitation agricole est favorisé également par la présence d'une main d'œuvre jeune et active ayant arrêté la migration vers les grandes villes suite à une prise de conscience de l'importance des revenus monétaires susceptibles d'être tirés de cette exploitation agricole. Elle cesse de rester une agriculture pluviale avec une seule production pour devenir une agriculture sous-pluie et de contre saison à double production. Nguéniene est devenu ainsi une zone de cultures vivrières et commerciales susceptible de répondre aux besoins alimentaires et monétaires des populations. Partout la zone abrite beaucoup de programmes et de projets de développement pilotés par des partenaires dont le nombre ne cesse de croître et qui œuvrent dans divers secteurs de la vie économique et sociale. Ce terrain regorge d'énormes potentialités dont l'exploitation pourrait permettre la création de richesse et d'activités génératrices de revenus conséquents pour les habitants de la zone. Par ailleurs, les efforts entrepris dans le cadre de l'implantation des fermes et du développement local ont des impacts réels sur l'amélioration du cadre de vie des populations de Nguéniene. Nous ne pensons qu'une bonne analyse de la situation économique et sociale de la zone suivie d'une étude minutieuse des atouts et contraintes en matière de développement, pourrait aider à la revitalisation économique et sociale de la zone concernée. Ainsi, les résultats d'une telle



étude pourraient être bénéfiques pour l'ensemble des autres localités de la zone. Dans notre sujet de recherche, nous nous proposons d'étudier l'un des problèmes les plus présents auxquels sont confrontés la majorité des Sénégalais et plus particulièrement la population de la zone de Nguéniene. Il s'agit de la question du développement. S'agissant maintenant du choix de la zone, nous le justifions par le fait que cette CR appartient au département de Mbour, zone fortement marquée par la pauvreté et le manque d'équipement sociaux. On y note une progressive dégradation des conditions d'existence et une baisse considérable du niveau de vie.

Par ailleurs de la zone de Nguéniene comme cadre d'étude se justifie d'une part par l'importance économique que les mutations agricoles apportent dans les revenus des producteurs et d'autre part par l'expérience d'intensification agricole que les ONG y ont initiées.

Cette nouvelle dynamique de processus des territoires nous permet de poser certaines questions :

Les migrants de retour ont-ils pris conscience des potentialités territoriales qu'ils avaient perdues ou y'a-t-il de nouveaux dynamismes qui entrent en vigueur ?

L'apport des projets et la diversification des activités sont-ils suffisants pour redynamiser l'espace ?

Ainsi, les aménagements agricoles peuvent-ils stimuler le développement local à Nguéniene ?

## II-REVUE DE LA LITTERATURE

Depuis quelques décennies, le développement apparaît comme un facteur important à prendre en compte dans la géographie internationale. D'ailleurs on atteste la florissante bibliographie nourrie par des travaux aussi divers que variés.

Il existe plusieurs documents portant sur les fermes agricoles modernes et leurs effets sur le développement dans de milieux d'origines. Toutefois, à travers notre revue critique non exhaustive) on s'est rendu compte qu'aucune étude n'a été faite sur les effets des fermes agricoles modernes à Nguéniene relative sur développement local. Néanmoins, cet inventaire bibliographie nous a permis de bien documenter notre sujet, en nous fournissant à la fois des éléments de réponses aux interrogations posées par notre sujet de réflexion et une compilation de données en terme de connaissance même sur notre espace d'étude.

**JON MORIS : options de vulgarisation agricoles en Afrique tropicale, CTA, 1994, 213 pages :** selon lui, suite à l'évolution des conditions climatiques, si difficiles, de nombreuses communautés agricoles ont réussi à faire face aux changements en modifiant leurs pratiques, en diversifiant leurs revenus, en adoptant de nouvelles cultures ainsi que des modes d'occupations des sols susceptibles de rapporter des revenus raisonnables. En somme, ce document est une référence pour bien étudier les mutations agricoles, mais il ne semble pas traiter de façon profonde les effets de ce changement sur le développement local.

**PELLISSIER PAUL (1966) : les paysans du Sénégal**

Cet ouvrage est un précieux instrument de connaissance en géographie rurale et de ce point de vue aborde la question des relations entre l'espace rural et celui urbain. Cependant l'analyse faite par l'auteur sur la campagne est axée sur l'ethnie wolof et l'explication de cette mobilité nous paraît insuffisante. Et nous tenterons ici d'approfondir la question en étudiant les caractéristiques et les potentialités de la campagne notamment dans la zone de Nguéniene plus précisément en milieu sérère qui est l'ethnie dominante dans cette localité.

**ADRAIN ADAMS (2003) : fleuve du Sénégal : gestion de la crue et avenir de la vallée, 2003.** S'est appesanti sur la diminution des pluies et de la crue à partir des années 1960, ce qui fait penser aux agriculteurs à la culture irriguée avec adhésion du Sénégal à l'OMVS. Il explique les mutations agricoles au Sénégal plus particulièrement dans la vallée du fleuve Sénégal en montrant la substitution des cultures et pâtures sous-pluies dans les hautes terres du jéeri par les cultures de décrue dans les terres du waalo.

Ceci est rendu possible par la mise en place des barrages de Dama et de manant li construits respectivement en 1986 -1988. Il poursuit ses explications en montrant que suite à la dévastation des périmètres irrigués villageois (vip) qui s'étaient développés pendant la sécheresse, la seule activité possible pour les paysans était la culture irriguée. La mise en œuvre de cette culture irriguée a abouti à la diminution des surfaces de sorgho, et de maïs laissant la place aux cultures de base comme le riz et le blé. Cependant cette étude semble être spécifique à une zone différente à la notre ou les activités économiques ne sont pas basées sur les cultures irriguées, mais plutôt par les cultures maraichères.

**GROUSSE, BERNARD, MATHIEU PAUL, SECK SIDY (M) : la vallée du fleuve Sénégal : évolution et perspectives d'une décennie d'aménagement, Karthala, paris, 1991, 380 pages,** s'accordent à montrer que les techniques et les modes de production agricoles et particulièrement la production restent inchangés. Ce qui a changé avec les vip à partir de 1975 est l'apparition, puis l'extension rapide d'une production agricole insérée dans les circuits monétaires et dépendantes de facteurs de production (motopompes, gasoil, engrais, pesticides) marchands et importés. En 1980 la loi sur le domaine national dans la région du fleuve change la règle du jeu en admettant « les terres sont affectées à ceux qui mettent en valeur ». Donc la gestion des ressources locales sont dépendantes de la gouvernance local qui parfois reste un facteur contraignant pour l'épanouissement des populations rurales. Cet ouvrage n'a pas bien pris en compte les réalités des populations locales en corrélation en la gouvernance locale.

**TOURNIER JEAN : Les bases économiques et humaines de l'activité agricole, paris, 1988, 362 pages.** A fondé son argumentaire concernant les mutations agricoles sur le renouvellement des matériels agricoles car chaque année, de nouveaux progrès sont faits dans le domaine de la mécanisation de l'agriculture. Ces progrès rendent le travail de l'homme plus productif. Il dénonce l'attitude de l'agriculture traditionnelle qui était une agriculture de subsistance à base de polyculture très diversifiée, individualiste et indépendante échappant aux lois du marché qui est actuellement en voie de disparition. Aujourd'hui, l'agriculture produit pour vendre et sa production est réalisée à partir de facteurs qu'elle doit acheter : bien d'équipement, matériels, énergie, approvisionnement, etc. Elle est devenue donc une entreprise créatrice de la valeur ajoutée.

Divers système de production plus permanents présentant des avantages pourraient être largement adaptés compte tenu des pressions socio-économiques actuelles et la sauvegarde de l'environnement à savoir : divers de sylviculture et combine la production arboriculture avec

**les cultures vivrières, système de culture arable rémunératrice et respectent l'environnement,** production combinée élevage culture agricole, agricultures irriguée, aménagement intégré des bassins versants. Ainsi la communauté rurale de Nguéniene à caractère rural n'est pas en reste de cette situation car faisant parti de la région de Thiès qui est une composante des cinq régions naturelles qui forment le bassin arachidier.

**(J) MORIZE : Manuel pratique de vulgarisation agricole, volume 2, Maisonneuve et Larose, paris, 1992, 339 pages,** confirme les changements cultureux résultent de la différence entre les acteurs. Il soutient que la participation des jeunes instruits dans l'agriculture et la capacité des paysans à participer aux programmes de développement ont beaucoup contribué à moderniser l'agriculture.

Un autre élément a concerné des mesures positives pour encourager l'établissement d'entrepreneurs agricoles en milieu rural, en assurant l'accès à la terre et en accordant un accès préférentiel aux intrants clés. Par exemple le Sénégal avait approuvé en 2003 un projet appelé « Sénégal Agricole » qui prévoyait de mettre en place 25 fermes agricoles à grandes échelle et une demi-douzaine d'agropoles. Les promoteurs du projet espéraient que ces agropoles permettraient d'irriguer 30000 ha GOUVERNEMENT DU SENEGAL 2003.

Nombreux sont les auteurs qui se sont prononcé sur les mutations agricoles au Sénégal et de la sous région. La plupart de ces études est focalisée sur les changements pluviométriques et la pression démographique en négligeant les changements de techniques agricoles et la volonté de l'Etat d'assurer l'autosuffisance alimentaire. C'est cette nouvelle politique de l'Etat diffusée à travers tout le territoire national qui a touché la CR de Nguéniene. Cependant il n'a pas mis l'accent sur le rôle des ONG pour la promotion et le développement des zones rurales.

**GACHON(L) : géographie des rapports villes campagnes extrait du Bulletin de la société Belge D'études géographiques Tome xxv1 : 1957, 70 pages :** étudie les relations villes campagne en Europe et compare les cas de la France et de L'Allemagne. Il montre comment l'équilibre ville campagne peut constituer un facteur de développement par une meilleure répartition des activités des hommes dans l'espace entre ville et campagne. Il démontre également avec des données quantitatives, comment leur déséquilibre peut être une faiblesse. Ce travail bien que modeste du point de vue de son volume montre le caractère stratégique des relations ville campagne dans le processus de développement économique et social. Cependant cette étude est limitée par le fait que qu'il n'aborde pas les mêmes réalités que

nous. En Afrique et au Sénégal, le contexte de développement est plutôt marqué sur le plan local par l'absence de bourgeoisie nationale et la forte présence d'investissements étrangers qui n'ont aucune obligation de solidarité avec l'état dans ses efforts de planification nationale et local.

**LE PLD** (plan local de développement) de la communauté rurale de Nguéniene daté en 2004, est un outil essentiel de planification, de gestion qui fournit une importante base de données statistique démographique, économique et social. Par contre, le document traduit des données limitées et reste muet sur les effets des fermes agricoles pour le développement local de la localité qui méritent pourtant une étude spécifique, vue son ampleur dans la zone.

### III-CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Beaucoup de spécialistes ont essayé de théoriser le concept de développement local et ont eu des conceptions différentes quant à l'implantation des fermes agricoles modernes dans le processus de développement local. A la lumière de certaines théories et conceptions nous allons **essayer** d'opérationnaliser les concepts de notre sujet.

#### 1-Cadre Théorique

Les impacts des aménagements agricoles modernes sont souvent mis en corrélation avec le milieu d'origine. Puis que les fermes peuvent impacter sur la croissance économique et sociale des zones de provenances en créant des activités lucratives de développement. Raison pour laquelle, il nous semble fondamental en plus de la pertinence et de la réalisation de cette étude, de revoir les concepts saillants de notre réflexion à savoir les impacts des aménagements agricoles modernes sur le développement local.

Les théories sur la contribution de l'agriculture au développement (et par conséquent la politique de développement) ont connu d'importants changements durant cette période, dans la mesure où différentes stratégies furent tentées et jugées insuffisantes. Il est remarquable de constater à quel point les théories successives qui ont prévalu à différentes époques ont pu être influentes et avec quelle rapidité l'émergence de nouvelles idées dominantes a conduit à un changement de paradigme. L'agriculture était sensée de jouer rôle de réservoir de travail, de capital et de matières dans lequel on pourrait puiser pour alimenter la croissance des autres secteurs.

Selon certains théoriciens comme DERISMAN, BAIROHE et GILLIS en passant par la Banque Mondiale, le constat reste le même : l'homme est au centre de son changement. Ainsi, il doit développer des connaissances objectives ayant pour finalité la satisfaction de ces besoins sociaux de base. Ainsi, le but de ressortir cette particularité, nous évoluerons de l'importance du rôle de l'Etat à celui de la population tout en présentant le rôle de l'agriculture dans le développement.

La responsabilité des Etats par leur indépendance dans le choix des partenaires au développement est très essentielle pour l'essor d'une région. Il s'agit de bénéficier de plusieurs approches et méthodes de lutte contre la pauvreté via une base rurale. C'est la tout le sens des assertions de MICHEL H.ERISMAN pour qui « la nécessité de l'émancipation des Etats pour le développement est importante. Cela favorise son essor socioéconomique. Il faut

rompe de façon évolutive avec l'incapacité de formuler des politiques autonomes de développement. La mise en place d'une stratégie de pluralité des réseaux de relation économique et politique, selon un axe prédéterminé, pourra permettre aux Etats moins développés d'augmenter leur pouvoir de négociation sur le plan international et de promouvoir le développement des milieux ruraux ».

ERISMAN suppose que l'échange multilatéral permet aux Etats africains de disposer de plusieurs partenaires économiques et politiques pour leur développement. Il s'agit de nouer des partenariats pour le développement devant aboutir à la présence d'organes coopératifs ayant pour action de faciliter la mise en œuvre des plans de développement en zone reculée

Toutefois, nous avons une recrudescence des pensées négatives faisant de la colonisation un des facteurs du sous-développement des peuples africains. Cette assertion à relativiser ne tient pas l'assentiment de la Banque Mondiale(BM) et de PHILIPPE HUGON. Ces derniers placent l'homme au centre du développement rural. En initiant un programme se caractérise par un développement piloté par les communautés elles même, la BM vient montrer que ce sont les communautés et les administrations qui contrôlent la planification et les ressources d'investissement. Ce qui consacre une place de choix à l'amélioration des moyens de subsistance dans les zones rurales tout en promouvant une croissance solidaire et la lutte contre la pauvreté procurent un appui aux organisations représentatives des populations pauvres dans ces zones. Nous pouvons comprendre qu'il ya une volonté à placer l'homme au centre de son développement, pour cela l'amélioration des performances agricoles comme principal facteur de réduction de la pauvreté et de la faim est mis en avant. Car selon la BM, 75% des personnes pauvres vivent en zone rurale et la plupart exercent une activité agricole. D'où « en ce début du 21eme siècle, le recul de la pauvreté, la croissance économique et la durabilité environnementale continuent de dépendre très largement de l'agriculture » selon PHILIPPE HUGON.

En somme les différentes théories illustrées ci-dessus mettent l'homme au centre du phénomène de la pauvreté. Bien que l'agriculture soit identifiée comme un catalyseur du développement local, il n'en demeure pas moins que nous devons nous demander de quel type d'agriculture s'agit-il ? Il est intéressant de le définir car toute agriculture n'est pas forcément, rentable donc capable d'être un facteur menant à l'acquisition des services sociaux de base, partant de l'amélioration du revenu, par les populations rurales.

## **2-Cadre conceptuel**

### **a-Aménagement agricole**

L'aménagement est le processus de mise en valeur par le quel un espace vierge ou faiblement occupé devient productrice de richesse à partir de travaux, soit de défrichement soit de l'unification ou d'équipement à la suite de l'intervention des populations dotées de moyen techniques. Cette action de l'homme vise la satisfaction des besoins dans le cadre d'un développement durable.

### **b-Impact**

L'impacte est souvent défini comme ce qui est produit par une cause. L'élément peut être de deux natures : matériel ou immatériel. Il s'agit, ici pour nous d'étudier les changements immédiats, à court termes ou moyen terme qu'une action planifiée ou non planifiée positive ou négative directe ou indirecte peut avoir sur le plan sociale économique environnementale.

### **c- Le développement local**

Il renferme plusieurs vocable : le développement endogène, le développement par le bas, le développement participatif : cette notion est émergée surtout avec les politiques de développement des années 80. C'est une approche volontariste, axée sur un territoire restreint qui entend le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes et fait appel à l'économie industrielle locale. Il représente les évolutions d'une zone géographique. Par ailleurs ce concept de développement local ne se manifeste pas partout de la même manière. Etant donné qu'il reste nettement conditionner par l'espace et ses ressources, (ses acteurs, ses réseaux) ; un espace géographique anisotrope, hétérogène c'est à dire marqué par une inégale répartition des ressources humaines et naturelles.

Selon Sébahara (P 2000 « le développement local notion polysémique, désigne un processus consistant à mobiliser les énergies de tous les acteurs locaux en vue de la promotion économique, sociale et culturelle d'un territoire. Autrement dit c'est un processus qui vise la participation des acteurs avec pour finalité l'amélioration des conditions de vie des habitants d'une zone déterminer ». Ainsi dans notre étude nous considérons le développement local comme un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique. Il est prôné dans les pays en développement des



mesures macroéconomique et des grands projets dont les objectifs de sa démarche adoptée sont à la fois économiques et sociaux.

Par ailleurs le développement est le résultat d'un long processus qui permet à un pays, une nation de surpasser certaines contraintes d'ordre surtout économiques. Cependant, cette notion polysémique est difficilement mesurable. Mais les institutions financières et économiques comme la Banque Mondiale (BM), le Fond Monétaire Internationale (FMI), etc., ont essayé de le circonscrire en l'attribuant certains critères d'évaluation comme le Produit National Brut (PNB), le niveau de vie, l'industrialisation, la croissance économique, la, etc. Ainsi depuis l'indépendance, l'Etat Sénégalais tente d'élaborer des politiques et projets voués à corriger les déséquilibres spatiales, démographiques et économiques des différentes régions du pays. C'est ce qui a amené des réformes administratives comme la création des Communautés Rurales avec la loi de la décentralisation de 1972.

Cette volonté, pour un développement à l'échelle du territoire, est renforcée par la loi du 22 mars 1996 portant le code des collectivités locales. Et ceci pour un développement économique partant de la base et non du sommet. Mais ces initiatives politiques de l'Etat, en vue surtout de juguler les problèmes économiques du monde rural, ne connaîtront une réussite que si elles tiennent en compte des spécificités économiques et socioculturelles des différentes localités tout en intégrant les populations concernées, les partenaires privés et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui ont pour objet commun : le territoire et son développement. C'est dans cette perspective que Michel Rocard considère le développement local comme « une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble économique, social et culturel afin de créer une dynamique durable sur le terrain. »

Il y'a une abondante littérature relative à l'impact des aménagements agricoles modernes sur le développement local. Cependant il n'existe pas à notre connaissance d'étude portant sur les aménagements agricoles modernes et développement local spécifique dans la communauté rurale de Nguéniene. Néanmoins, les ouvrages ci-dessous indiqués offrent un apport précieux dans la connaissance de notre zone d'investigation et dans l'éclairage des questions soulevées par notre sujet d'étude.

## **CADRE OPERATOIRE**

S'interroger sur l'utilité les aménagements agricoles demande bien de connaitre et de savoir comment ces aménagements agricoles peuvent être une source de développement. C'est dans cette optique que s'inscrit cette étude sur les aménagements agricoles et leurs impacts sur le développement local à Nguéniene.

### **1-Question générale de recherche :**

Quel est l'impact des aménagements agricoles sur le développement local de la zone centre de la communauté rurale de Nguéniene ?

### **Question spécifique de recherche 1 :**

Les aménagements agricoles ont-ils contribué au développement local à Nguéniene ?

### **Question spécifique 2 :**

La redynamisation des activités agricoles a-t-elle un impact sur le développement de la zone centre de la CR de Nguéniene ?

### **Objectif général :**

Analyser l'impact des aménagements agricoles sur le développement local à Nguéniene.

### **Objectif spécifique 1 :**

Apprécier la diversité des opportunités économiques de la zone centre de Nguéniene générés par les aménagements agricoles.

### **Objectif spécifique 2 :**

Mesurer l'apport des revenus des migrants et leur utilisation sur l'économie de la zone centre de Nguéniene.

### **Hypothèse principale :**

Les aménagements agricoles ont un impact sur le développement local de la zone centre de la CR de Nguéniene.

### **Hypothèse spécifique 1 :**

Les aménagements agricoles ont contribué au développement local de la zone centre de Nguéniene.

### **Hypothèse spécifique 2**

La redynamisation des activités agricoles ont un impact sur le développement de la zone centre de la CR de Nguéniene.

### **METHODOLOGIE**

La méthodologie constitue « l'ensemble des méthodes et techniques qui orientent l'élaboration d'une recherche et qui guident la démarche scientifique » (MAUSICE ANGERS). La méthodologie que nous avons choisie suit les démarches et méthodes rationnelles de recherche, appliquées aux sciences sociales en général et en particulier en géographie humaine. En effet, il importe avant tout que le chercheur soit capable de mettre en œuvre un dispositif d'élucidation du réel, c'est-à-dire dans un sens plus large, une méthode de travail « Celle-ci ne se présentera jamais comme une simple addition qu'il s'agira d'appliquer telle quelle ; aimais bien comme une démarche globale de l'esprit qui demande à être réinventée » pour chaque travail. La méthodologie utilisée dans ce cadre de ce travail et de recherche repose sur quatre axes : la collecte des données sur le terrain, la revue documentaire, l'enquête auprès de la population l'analyse et le traitement des données.

Nous avons effectué après la revue critique de la littérature concernant notre sujet, des enquêtes sur le terrain. Elles se sont faites sur la base d'un questionnaire qui a pris en compte l'aspect à la fois quantitatif et qualitatif des informations. Des guides d'entretien sont aussi élaborés et soumis aux employés de la ferme pour cette recherche d'information. Toutes les données collectées, sont judicieusement traitées et analysées avec des logiciels adaptés : sphinx et Excel Microsoft office nous a permis de saisir le texte et de tracer des tableaux.

### **COLLECTE DE L'INFORMATION**

Pour la réalisation de ce présent mémoire qui se veut une analyse de « l'effet des fermes agricoles modernes et développement local à Nguéniene », nous avons à ce propos revu notre échelle d'analyse, notre ambition était de prendre en considération toute la communauté rurale de Nguéniene, composée de 25 villages répartis en quatre zones, les infrastructures et les activités majeures. Le résultat de ces enquêtes a montré que la communauté rurale de

Nguéniene constituée de plusieurs villages suscite plus d'intérêt d'étude scientifique pour notre étude :

- abrite le louma (marché hebdomadaire) pour l'écoulement des produits.
- abrite un bassin de rétention pour les cultures maraîchères, l'arboriculture et autres activités.
- une communauté rurale urbanisée avec la quasi totalité des infrastructures administrations et socio économies de bases.

L'étude de cette localité nous semble plus adéquate pour mieux interpréter l'effet des fermes agricoles modernes et ses répercussions sur le développement de l'économie locale.

Pour l'exécution de ce mémoire, nous sommes amenés à nous référer à la maxime cartésienne selon laquelle tout travail scientifique doit reposer sur une méthode bien élaborée. Elle est pour nous notre bâton de marche et compose trois principes clés : revue documentaire, enquêtes de terrain et traitement des données.

### **Revue documentaire**

La recherche documentaire est en principe la première phase de notre démarche. C'est le travail préalable où la base théorique sur la quelle se fonde l'étude des fermes agricoles modernes Elle nous a permis à la fois de mieux comprendre ce qui a été dit et ce qui ne l'est pas sur les fermes agricoles, afin de cerner davantage notre thème d'étude. C'est à cet effet que nous nous sommes rendu au niveau des différents bibliothèques et centres de documentations comme la bibliothèque universitaire de l'UCAD, la bibliothèque du département de géographie, IRD, ENEA, GERAD, CESTI, et entres autres. Cette documentation concerne essentiellement des ouvrages, des thèses, des mémoires, des articles, des revues traitant la question ou le thème général de notre réflexion et le recours à l'Internet nous a été d'un apport considérable puisque nous avons pu disposer de documents très importants qui ont permis de construire certaines idées de ce mémoire.

### **Enquêtes de terrain**

Pour faire le travail de terrain, nous avons utilisé deux outils de collectes : L'enquête quantitative et l'enquête qualitative.

Pour l'enquête nous avons élaboré un questionnaire que nous avons administré aux employés des jardins. Dans ce questionnaire nous avons pris en compte la durée c'est-à-dire les employés réguliers et ceux non réguliers les motifs du travail, les activités menées, les revenus qu'ils gagnent au niveau des fermes...

Pour ce faire nous avons opté pour un échantillon aléatoire d'employés sélectionnés dans les aménagements agricoles de la zone d'étude à qui nous avons administré l'enquête.

- **L'enquête quantitative**
- **Le choix des terrains (villages)**

Le travail de terrain va porter sur les travailleurs journaliers dans les aménagements agricoles. Ces dernières sont regroupées au sein de trois villages, le village Nguéniene, celui de Ndianda et le village de Ndoffane situés dans la partie centre de la CR. De Ngueniène. Le choix de ces différents sites s'explique par des raisons géographiques d'une part et les logiques socioculturelles et économiques, d'autre part, selon les conditions physiques et naturelles de cette localité. Ce sont des localités qui offrent plusieurs potentialités agricoles. Leurs populations bénéficient en priorité des apports financiers de certains ONG qui interviennent dans la zone d'étude.

Les populations enquêtées varient de 40 à 60 en fonction de la taille de la population de chaque localité. Le village de Nguéniene qui regroupe une population plus nombreuse (3210 habitants) bénéficie d'une part plus importante d'ouvriers agricoles (60). Alors que les deux autres villages, celui de Ndianda (2860 hbts) Ndoffane(2106 hbts) ont respectivement 50 et 40 travailleurs agricoles dans ces aménagements agricoles. Il y a ainsi une proportionnalité entre le nombre d'habitant des villages et l'effectif des ouvriers agricoles.

Les personnes enquêtées sont au nombre de 150 réparties dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n°1 : choix de l'échantillon**

Villages à enquêter	Population totale	Nombre de personnes à enquêter
Nguéniene	3210	60
Ndianda	2860	50
Ndoffane	2106	40
<b>TOTAL</b>	<b>8176</b>	<b>150</b>

**Source** : Assane SENE, enquête septembre 2013

### **Enquête qualitative**

Pour cette enquête, nous avons élaboré aussi un guide d'entretien destiné aux personnes ressources et aux employés réguliers. Elle nous a permis de glaner les perceptions de certaines personnes ressources sur les effets des aménagements agricoles sur le développement de

l'économie rurale. Parmi ces personnes, nous avons des élus locaux, des bénéficiaires et des représentants de la Fédération des Producteurs Agricoles de Nguéniene (FEPAN). Elle est très intéressante parce que « ...les informations les plus importantes parviennent souvent sans avoir été sollicité, à celui qui sait écouter en ayant à l'esprit le souci de comprendre ».

**L'analyse et le traitement des données :** le travail sera avec munitie. Toutes les données seront étudiées et classées selon leur ordre d'importance pour une lecture plus facile de l'information. Ainsi on parviendra à étudier les aménagements agricoles et leur impact sur le développement local de la CR de Nguéniene. Le traitement de l'ensemble des données collectées sera fait avec des logiciels comme Word pour la saisie des textes, Excel pour la gestion, l'analyse des données et Sphinx pour l'analyse des données.

La revue critique de la littérature et les investigations au niveau des structures productrices sur les aménagements agricoles nous a pas permis de voir le taux de participation de la population dans cette zone. Aussi nous avons pris comme indicateur proxis le taux de participation au niveau national. Afin de tirer notre échantillon, nous avons utilisé le calculateur statistique « STATCALC » du logiciel EPINFO (EPINFO est un logiciel libre conjointement développé par le centre de contrôle des maladies d'ATLANTA (Etats unis) et l'organisation mondiale pour la santé (OMS) et est disponible sur [http : www.CDC.gov/epiinfo](http://www.CDC.gov/epiinfo)).

### **Les difficultés**

Il y'a d'abord des difficultés liées aux contraintes de temps. La recherche documentaire était aussi un véritable casse-tête pour nous, non seulement du fait que nous avons abattu l'essentiel de notre travail pendant les grandes vacances, mais surtout la pauvreté de la documentation concernant notre zone d'étude. Dans certaines structures de documentations, la disponibilité du personnel n'est pas toujours la meilleure. Mais les plus nombreuses contraintes sont survenues lors du travail de terrain.

-la dispersion des villages et le manque de moyen de transport

-la réticence des populations ;

-la méfiance des populations ;

-l'analphabétisme des chefs des ménages ;

- le manque de moyens financiers nécessaires pour ce travail ;
- les contraintes de temps liées à des raisons professionnelles ;
- l'éloignement de la ferme par rapport au chef lieu de la CR ;
- les enquêtes se sont effectuées pendant les fêtes de fin d'année 2013.

**PREMIERE PARTIE :**  
**LE CENTRE, UN MILIEU EN MUTATION**



Constituée par 25 villages où cohabitent diverses communautés dont les Sérères constituent la grande majorité, la communauté rurale (CR) de Nguéniène est située dans le département de Mbour, région de Thiès à 80 km de la capitale Sénégalaise (Dakar). De longitude 16°45'0W et de latitude 14°16'60N, elle est limitée au Nord par la communauté rurale de Sèssènechef lieu d'arrondissement, Sandiara, au Sud par la commune de Joal-Fadiouth (ville natale de Léopold Sédar Senghor), à l'Ouest par l'Océan Atlantique, Malicounda et à l'Est par la CR de LoulSèssène et la CR de Djilasse.

La CR de Nguéniène couvre une superficie de 226 km<sup>2</sup> avec une population de 33029 habitants soit 146,14 au km<sup>2</sup> (RACRN 2008), cette dernière, fait partie des toutes premières CR du Sénégal avec l'avènement de la loi n° 72-25 du 19 Avril 1972 créant les CR au Sénégal.

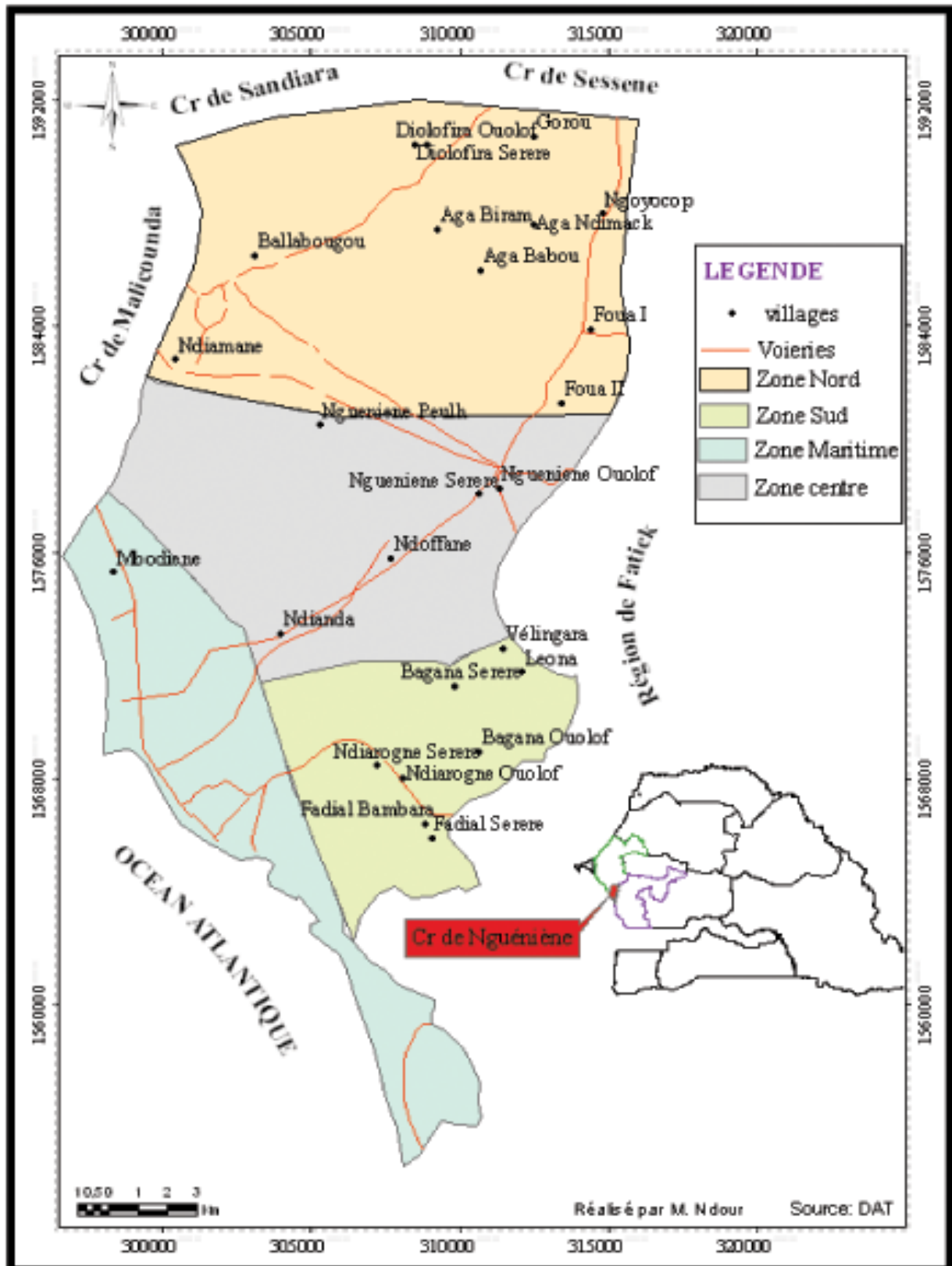
Cette communauté rurale a fait l'objet d'un zonage avec l'appui du Centre d'Expansion Rurale polyvalent (CERP), des populations, et des données secondaires existences. De ce zonage ressorte quatre zones (04) : zone Maritime constituée par le seul village de Mbodiène, zone Nord avec onze (12) villages (Diolofira-Wolof, Diolofira-Sérère, Aga Ndimack, Aga Babou, Aga Biram, Foua I, Foua II, Ballabougou, Ngoyacop, Nguéniène-peulh, et Ndiémane, Gorou), zone Sud composée de huit (08) villages (Léona, Bagana-Wolof, Bagana-Sérère, Ndiarogne-Sérère, Ndiarogne-Wolof, Fadiol Sérère et Bambara, Vélingara) et la zone Centre constituée quatre (04) (villages Nguéniène Sérère, Nguéniène wolof, Ndoffane, Ndianda). La zone centre est fortement peuplée et constitue le milieu le plus urbain avec l'essentiel des infrastructures (hydraulique, électricité, commerce et administration). Elle est également le siège de la CR (Nguéniène Wolof).

Par ailleurs, cette zone centre qui constitue notre zone d'étude est limitée au Nord par la zone nord, au Sud par le village de Mbodiène et de la zone sud, à l'Est par la CR de Djilasse (Région de Fatick) et à l'Ouest par la CR de Malicounda. Elle couvre une population de 11547 habitants (RACRN 2008).

Dans cette partie intitulée la présentation de la zone étude, il est question d'étudier les caractéristiques physiques, humaines, socio-économiques et organisationnelles de la zone

Centre dans la CR de Nguéniène.

Carte n°1: La communauté rurale de Nguéniène.



## CHAPITRE I: LES CONDITIONS PHYSIQUES ET HUMAINES

Nous traiterons ici les aspects physiques et humains de la zone centre de la CR de Nguéniène pour voir à la fois leur évolution et leur rôle dans les aménagements agricoles de la localité.

## **I-1 Les conditions climatiques**

L'intérêt d'étudier ici les aspects du climat nous permet de voir la situation de la zone centre avant ces dernières années. Pour ce faire, nous travaillons avec les données de la station pluviométrique de Joal et la station climatologique de Mbour puisque la station pluviométrique de Nguéniène est récente et imprécise avec beaucoup de lacunes.

### **I-1-1 La température**

L'analyse des températures moyennes mensuelles au cours de la période 1980-2009 montre une évolution bimodale caractérisée par deux maximums et deux minimums. Ainsi, le maximum principal est noté au mois d'octobre de l'ordre de 28,6°C du à la diminution de l'humidité qui correspond à la fin de l'hivernage et le maximum secondaire au mois de mars avec 27,2°C lié à l'importance de l'insolation et à l'absence de la couverture nuageuse. En revanche, un minimum principal est enregistré en janvier 24,7°C et un minimum secondaire en mai 26,5°C. La moyenne de la température est de 27,3°C.

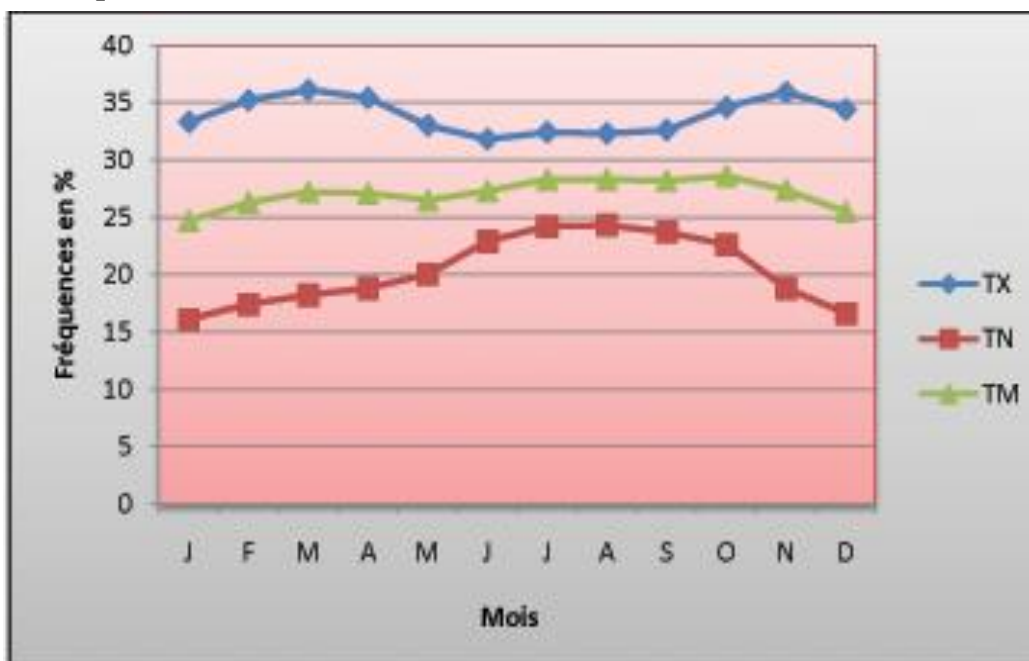
**Tableau 1 : Température moyennes mensuelles (°C) de la station climatologique de Mbour (1980-2009)**

**1980-2009**

<b>1980-2009</b>	<b>J</b>	<b>F</b>	<b>M</b>	<b>A</b>	<b>M</b>	<b>J</b>	<b>J</b>	<b>A</b>	<b>S</b>	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>D</b>
<b>TX</b>	33,3	35,2	36,1	35,4	33	31,8	32,4	32,3	32,6	34,6	35,9	34,4
<b>TN</b>	16,1	17,4	18,2	18,8	20,0	22,9	24,2	24,3	23,7	22,6	18,8	16,6
<b>TM</b>	24,7	26,3	27,2	27,1	26,5	27,3	28,3	28,3	28,2	28,6	27,4	25,5

Source : **Direction nationale de la météorologie**

Figure n°1 : Evolution des températures (°c) moyennes mensuelles de la station climatique de Mbour (1980-2009)



### I-1-2 La pluviométrie

Elle est définie comme la fréquence des précipitations au niveau d'une zone donnée. Elle est un facteur non négligeable de l'activité de production agricole surtout dans un milieu où les trois quarts sont cultivateurs.

Tableau n°2 : Données mensuelles des précipitations (1980-2009).

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Moyenne	2	0,7	0	0	0,8	24,3	92,4	226,7	164,4	37,3	0,1	0,3	549,2
Début saison pluies%					13,3	73,3	13,4						100
Fin saison pluies%								16,7	73,3	6,7	3,3		100
Maxi saison pluies%						10	70	20					100

Source : ANMS, 2010

L'analyse de ce tableau 2 montre que la saison des pluies débute le plus souvent en juin qui cumule respectivement 73,3%. Quant à la fin des pluies, elle est surtout notée au mois d'octobre avec une dominance de 73,3%. Ceci montre que dans la zone centre, le mois de juin constitue le début normal de la saison des pluies et celui d'octobre représente la fin normale.

En revanche, des situations imprévisibles par rapport au début et à la fin de l'hivernage se présentent souvent. Il arrive des années où le début de la saison des pluies se manifeste avant ou après le mois de juin, et la fin avant ou après le mois d'octobre. Ainsi, le début précoce est enregistré en mai (13,3%) et le début tardif en Juillet (13,4%). Pour la fin précoce, elle est notée au mois de septembre (16,7%) alors que pour la fin tardive, elle est en novembre (6,7%).

L'analyse nous renseigne également que les densités pluviométrique significatives sont enregistrées durant le mois d'Août de l'ordre de 226,7 soit un pourcentage de 70%, suivi du mois de Septembre de 164,4mm soit 20%. Ces deux mois marquent le coeur de l'hivernage et la ferme présence de la mousson sur le territoire.

Hormis, ces pluies dites « normales » d'autres sont remarquées ayant un caractère un peu accidentel. Il s'agit des pluies de heug enregistrées aux mois de janvier et de février dues aux invasions polaires.

En effet, la situation pluviométrique est très distincte avec deux saisons, une longue dite sèche de novembre à mai et une autre courte dite humide de juin à octobre. Ceci atteste l'importance des mouvements de populations en direction des villes durant la période sèche, considérée parfois comme une saison morte. En effet, le véritable problème d'un emploi après la saison culturale avait occasionné le départ fréquent de jeunes en direction des villes à la recherche des sources supplémentaire nécessaires à leur survie. Des lors, 80% des personnes interrogées affirment avoir migré après la saison des pluies.

Il faut également signaler que derrière ces irrégularités mensuelles cache des interannuelles du volume pluviométrique qui pèsent sur l'incertitude des rendements agricoles entraînant souvent une forte mobilité au niveau des zones à vocation agricole en direction des villes. C'est le cas des décennies 70 et 90 qui ont fortement impacté sur la mobilité rurale urbaine. Ces sécheresses avaient littéralement installé une pauvreté chronique et une insécurité alimentaire sans précédente.

De nombreuses terres ont été abandonnées dans la zone centre surtout les terres arides et semi-arides avec l'émergence des concepts de « dégradation du sol », de « désertification » et de « pauvreté du sol ».

Dés lors, les rendements agricoles et les revenus monétaires des paysans ont continué à dégringoler entraînant de plus en plus la précarité et l'endettement des paysans. C'est le cas

de l'arachidière, la seule source de revenus du monde rural. Ainsi lorsque l'économie rurale est fragile et présente des perspectives médiocres, il est un facteur répulsif. C'est ainsi que certaines familles sont allées jusqu'à obliger leurs enfants à aller migrer, ceux qui restaient, étaient marginalisés, méprisés, par cette dernière. C'est dans cette optique que Fall. Abdou (1992) affirmait « qu'une famille qui ne compte pas d'émigré ne peut pas vivre densément ». Pour les paysans, la migration était désormais la seule alternative pour palier les faibles revenus agricoles obtenus. Comme on a l'habitude de le dire, l'homme ne reste que là où il sent être en sécurité sociale et économique. De fait, 63,2% des migrants interrogés affirment migrer pour chercher du travail et 30,5% pour apprendre un métier et abandonner l'agriculture.

## I.2 Une terre fertile

Le sol de la zone centre est assez varié et distinct. Toutefois, nous avons deux grands types de sols à savoir les sols « Dior » et les sols « Deck-Dior ».

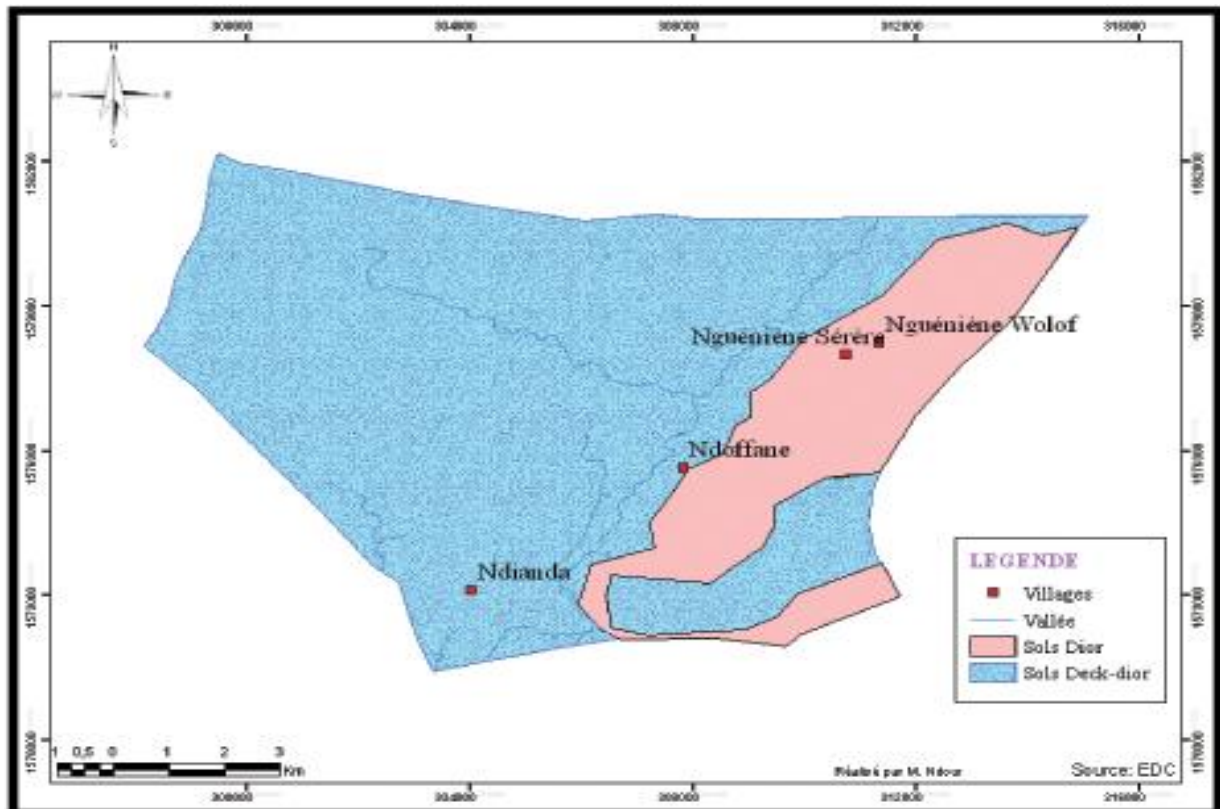
En ce qui concerne les sols « Deck-Dior », ils sont largement dominants et sont à la fois meubles et argileux. De par leur texture et de leur bonne composition, notamment en matière organique, ces terres propices sont hautement convoitées par les exploitants et les migrants de retour. Elles sont les plus adaptées à exploitation des cultures céréalières (mil, maïs, arachide) ainsi que les cultures de contre saison (maraîchères et arboricoles). En effet, la pratique des cultures de contre saison sur ces terres était longtemps ignorée par la population, jusqu'à 1990 qui marque les premiers débuts de l'exploitation du maraîchage et de l'arboriculture.

Quant aux sols « Dior », ils sont très sableux et entièrement exploités par la population. Ils sont très perméables avec une faible rétention d'eau, et pauvres en termes de matières organiques. Ces sols sont très appauvris et exposés à l'érosion éolienne et hydrique. Et ceci influe sur la qualité et la quantité de la production. Par conséquent, La mise en valeur de ces terres nécessite une bonne fertilisation soit avec de l'engrais chimique ou de l'engrais organique à base de débris de poissons fumés.

Nous pouvons également ajouter les sols Deck ou « *Dack* » en sérère. Ces sols sont plus difficiles à travailler que les sols Diors. Pour une culture d'arachide, l'arrachage s'effectue plus difficilement en sol Deck. Inversement, ces terrains un peu plus argileux sont mieux pourvus en minéral et ont une réserve en eau utile. De ce fait, ils sont aptes aux cultures céréalières et maraîchères très pratiquées dans la zone centre. Aujourd'hui, on rencontre ces

terres au niveau des bas-fonds et du marigot sont massivement mises en valeur par la population de la zone centre pourtant laissées longtemps à l'abandon.

Carte n°3 : La situation des sols dans la zone centre de Nguéniène



### I.3 Une végétale en voie de disparition

Dans la zone centre, la couverture végétale est constituée de savanes arbustives, arborées et herbacées. Les espèces rencontrées sont le baobab, le rônier, l'acacia albida, l'hypomeasénégalensis et l'acacia radiana.

Les strates herbacées sont largement dominées par les graminées saisonnières tributaires de la saison humide. Les espèces rencontrées sont : le « niankhbougoor », le « khakham », le « bamitte », le « ngohk » etc.

Au rang des espèces arborées, on distingue le jujubier (*Ziziphus mauritiana*), le tamarinier (*Tamarindus indica*), le rat (*Cmbretum glutinosum*), le Kaad (*Acacia albida*), *Adansonia digitata* très utilisé par la population.

Toutefois, il importe de signaler que les savanes et les forêts d'antan ont quasiment disparu sous l'effet conjugué des sécheresses successives et de l'exploitation abusive à des fins énergétiques, pastorales, commerciales et agricoles. Ceci influe sur la faune où on note

quelques espèces à l'image des reptiles, les hyènes, les singes, ou encore les oiseaux migrants.

## **I-4 Les données démographiques**

### **I -4-1 Historique du peuplement**

Nguéniène est créée en 1896 suite à une grave pénurie d'eau qui sévissait dans la localité. La localisation d'un marigot situé au milieu d'une forêt très dense avec une faune très importante ce fut presque une délivrance. Cependant, l'accès à ce marigot était si difficile en raison de la distance et si dangereux à cause des animaux sauvages. Cette peine créait un sentiment d'extrême désolation et de peur qui est presque synonyme de pleurs. Ainsi, par connexion à ce sentiment le marigot fut nommé « Gamla fa Nguenia » (« marigot de la désolation » en langue sérère). Ce marigot donna plus tard le terme « Nguéniane » vient de « ko guenia » (le sentiment de consternation qui précède les larmes).

En effet, la majorité des personnes ressources interrogées ont affirmé que la première ethnie de la CR serait les sérères venus du Sine, fuyant les exactions du « Bour sine » et recherchant des terres fertiles et des pâturages pour leurs animaux.

Ce groupe ethnique qui a peuplé la CR serait venu de la vallée du fleuve Sénégal et du Fouta Toro fuyant l'islamisation, l'effondrement de l'empire du Ghana<sup>4</sup>. Vers le XIIe siècle, des vagues d'immigration venant du nord créent les royaumes du Sine et du Saloum et une partie du Baol. C'est dans ce même itinéraire que les villages Diahkaou, Ndiyine furent créés. Ainsi, vers les années 50, avec la pression démographique forte, le manque de terres cultivables et pâturées, et la sécheresse, beaucoup de sérères empruntent une nouvelle fois la voie de la migration. Ils étaient animés par la recherche des terres cultivables mais le principal motif d'immigration était d'échapper à l'islam, une religion véhiculée par Maba Diakhou Ba. Subséquemment, cette ethnie arriva à Nguéniène et fonda les premiers villages de la localité ; d'abord les villages de la zone centre ont été les lieux de prédilection pour ces refuges (Ndianda d'abord, ensuite Ndoffane et Nguéniène) et ensuite la zone maritime avant de s'installer progressivement à l'intérieur. Les autres ethnies comme les Wolofs, les Bambaras, et les Peuls, auraient migré également pour des raisons économiques.

Tous ces facteurs conjugués font de la communauté rurale et de la zone centre en particulier un produit d'une migration sous deux ordres : D'un côté, comme lieu de refuge pour les fuyants de l'islam et la famine, et de l'autre côté comme une terre à potentialité énorme.

---

<sup>4</sup> Paul (P) : Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance, Dakar, UCAD, 1966, 939p.



## I-4-2 Une population en croissance

L'analyse des données démographiques recueillies auprès de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, dans le cadre de ses différentes séries de Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1988 et 2002) concerne aussi bien la CR de Nguéniène que la zone centre.

En effet, en douze (12) ans, la population de la CR de Nguéniène est passée de 19.905 habitants en 1988 à 28.621 habitants en 2002 soit un taux d'accroissement démographique de l'ordre de 8.716 habitants soit 30, 4%. En d'autre terme, de 1988 à 2002 nous remarquons une croissance annuelle de 2,5% qui correspond presque à la moyenne nationale chiffrée de 2,7%.

Les données démographiques fournies par le Conseil Rural dans le cadre de ses recensements administratifs en 2008 confirment également cette évolution tangente de la population communautaire. Ainsi, le dernier recensement 2008 effectué par le 138e Conseil Rural estime la population communautaire à 33029 habitants. Ainsi, avec une superficie de 226 km<sup>2</sup>, l'évolution de la densité de la population a suivi celle démographique de la CR de Nguéniène avec respectivement 87 hbts/km<sup>2</sup> en 1988, 126 hbts/km<sup>2</sup> en 2002 et en 2008 elle de 146 hbts/km<sup>2</sup>.

Tableau n°3 : **L'évolution de la population de la communauté rurale de Nguéniène en fonction du zonage (1988, 2002 et 2008)**

<b>Zones</b>	<b>RGPH 1988</b>	<b>RGPH 2002</b>	<b>RACRN 2008</b>
Zone Nord	7484	11033	13199
<b>Zone Centre</b>	<b>6595</b>	<b>10068</b>	<b>11607</b>
Zone Sud	3784	4429	5167
Zone Maritime	2042	2484	3056
<b>CR de Nguéniène</b>	<b>19905</b>	<b>28621</b>	<b>33029</b>

**Source** : ANDS et Recensement Administratif du Conseil Rural de Nguéniène.

Ces données bien que concernant l'ensemble de la communauté rurale de Nguéniène permettent d'expliquer de façon singulière la dynamique démographique de la zone centre. Cependant, celle-ci est beaucoup plus rapide dans la zone centre qu'au niveau de l'ensemble de la communauté rurale. Si nous prenons l'intervalle de 1988 à 2002, la population de la zone centre a connu une croissance annuelle 2,9% contre 2,5% pour l'ensemble de la CR. Cette croissance rapide de la population associée à la baisse de la production et des revenus

avait provoqué un afflux massif des ruraux vers les centres urbains provoquant même une déprise rurale.

Cependant, cette tendance générale à la croissance est marquée par de fortes inégalités spatiales au niveau de la zone centre.

### **I-4-3 Une inégale répartition de la population**

Le tableau n°4 ci-dessous montre qu'en 1988, l'essentiel de la population de la zone centre se trouvait au niveau de Nguéniène Sérère. Il concentrait 33,5% de la population de la zone centre contre 66,5% au niveau des villages Ndoffane, Nguéniène Wolof et Ndianda. En 2002, Ndianda enregistrait 32,6% de la population plus que Nguéniène Sérère qui s'est retrouvé désormais avec 24,1% pourtant il avait regroupé la plus grande partie de la population de la zone centre en 1988. Cette situation trouve son explication dans la géo-économie actuelle de la localité. En fait, à Ndianda, la mise en exploitation de nouvelles activités économiques à l'occurrence le maraîchage et l'arboriculture ont participé à son attractivité. Il est actuellement convoité par des masses d'immigrants de provenances diverses mais en particulier les migrants de retour dans le but de s'activer soit dans le maraîchage soit dans l'arboriculture. Aujourd'hui, Ndianda constitue la première localité au niveau de la zone centre voir de l'ensemble de la CR à exploiter le maraîchage aussi bien en période sèche qu'humide .Quant à Nguéniène Sérère, son économie est dominée essentiellement par la culture humide qui souffre aujourd'hui de la pauvreté du sol et de la faiblesse des pluies. Une situation qui provoque parfois de nombreux départs.

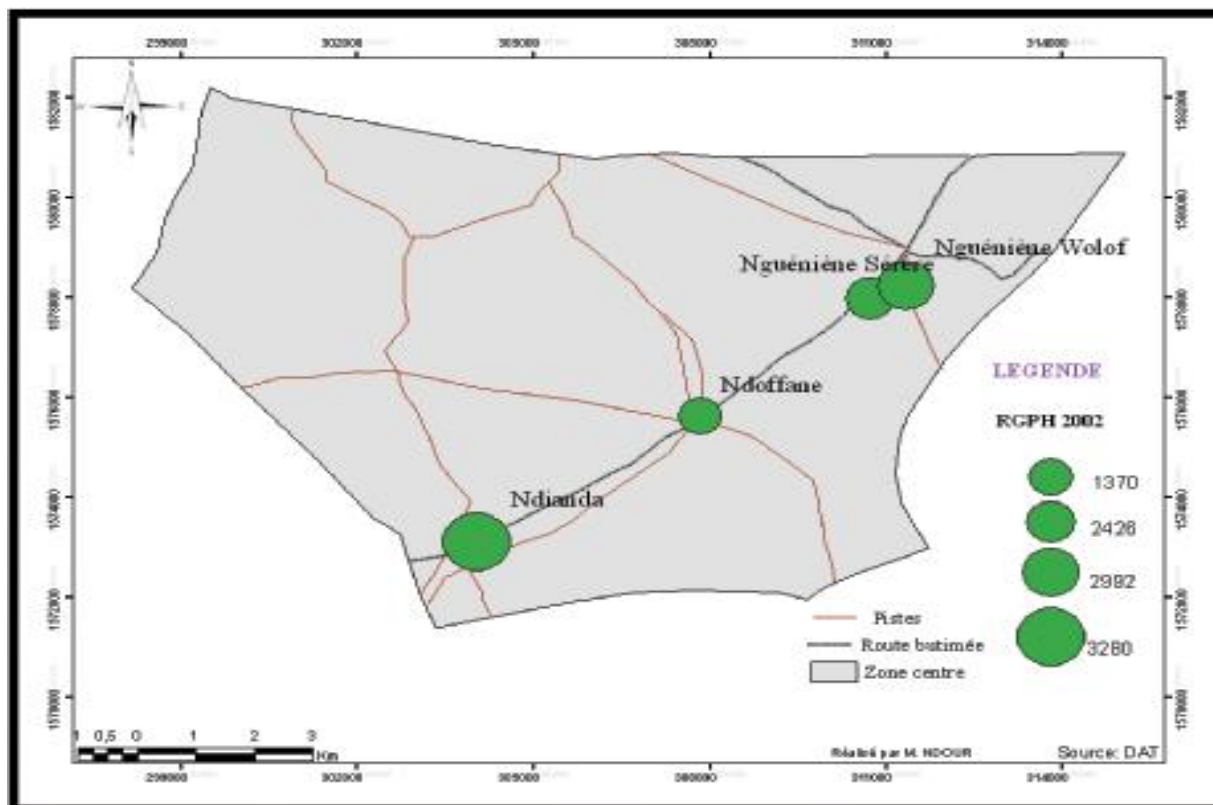
Cependant, précisons que le maraîchage et l'arboriculture ne se limitent plus à Ndianda, ces derniers commencent à prendre de l'ampleur et de diffusion non seulement au niveau de la zone centre mais aussi au niveau de l'ensemble de la communauté rurale. C'est le cas de Ndoffane, Nguéniène (Sérère et Wolof) et même au niveau de la Zone Nord (Aga Biram et Foua I).

Tableau n°4 : La répartition spatiale de la population de la zone centre (1988 et 2002).

<b>Villages</b>	<b>RGPH 1988</b>	<b>RGPH 2002</b>	<b>Fréq. 1988</b>	<b>Fréq. 2002</b>
Ndoffane	1124	1370	17%	13,6%
Nguéniène Wolof	1267	2992	19,2%	29,7%
Nguéniène Sérère	2208	2426	<b>33,5%</b>	24,1%
Ndianda	1996	3280	30,3%	<b>32,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6595</b>	<b>10068</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : ANDS /2008

Carte n° 4 : La répartition spatiale de la population de la zone centre de Nguéniène en 2002



#### I-4-4 Un sexe ratio en faveur des hommes

Le tableau n°5 ci-dessous relève un sexe ratio en faveur du genre masculin mais il reste mitigé sur l'ensemble de la zone centre selon les recensements de 1988 et 2002, ainsi le genre masculin prédomine avec 50,4. Dans le village de Ndianda, il est en faveur des hommes avec respectivement 51,3% et 53,4%. Les migrants de retour à prédominance masculine et la forte migration des jeunes filles sont entre autres des facteurs qui permettent d'expliquer la prédominance des hommes dans cette zone.

A Ndoffane la population féminine est dominante en 1988 avec 51,1% par contre en 2002 la population est plutôt masculine avec 52,2%. Ce changement de situation s'explique par le retour et la fixation des migrants surtout à partir de 2000. Au niveau des villages de Nguéniène Wolof et Sérère la population reste en faveur des femmes. A Nguéniène wolof, la population féminine est de 51,9% et 52,3%, et celle de Nguéniène Sérère, elle est de 54,6% et 50,3%. Ce sont des milieux où la migration est très forte et elle concerne plus particulièrement les hommes. L'émigration est ici pour les hommes une composante sociale et économique.

Tableau n°5 : Répartition par sexe de la population de la zone centre

Villages	Hommes		Femmes		Total	
	1988	2002	1988	2002	1988	2002
Ndoffane	548	715	576	655	1124	1370
Nguéniène Wolof	610	1427	657	1565	1267	2992
Nguéniène Sérère	1039	1206	1169	1220	2208	2426
Ndianda	1024	1752	972	1528	1996	3280

Source : ANDS/2009

En définitive, la baisse de la pluviométrie caractérisée par des sécheresses répétées, la baisse de la production et des revenus, et la forte pression démographique avaient rendu la zone centre hostile et répulsive. Cette situation d'incertitude et d'instabilité a provoqué ainsi une forte migration rural-urbaine dans le but de satisfaire les besoins primordiaux individuels et collectifs.

Cependant, la communauté rurale de Nguéniène, plus particulièrement la zone centre connaît aujourd'hui un nouveau souffle d'espoir et de développement déterminé par de nouvelles opportunités et fonctionnalités économiques qu'offrent les aménagements agricoles.

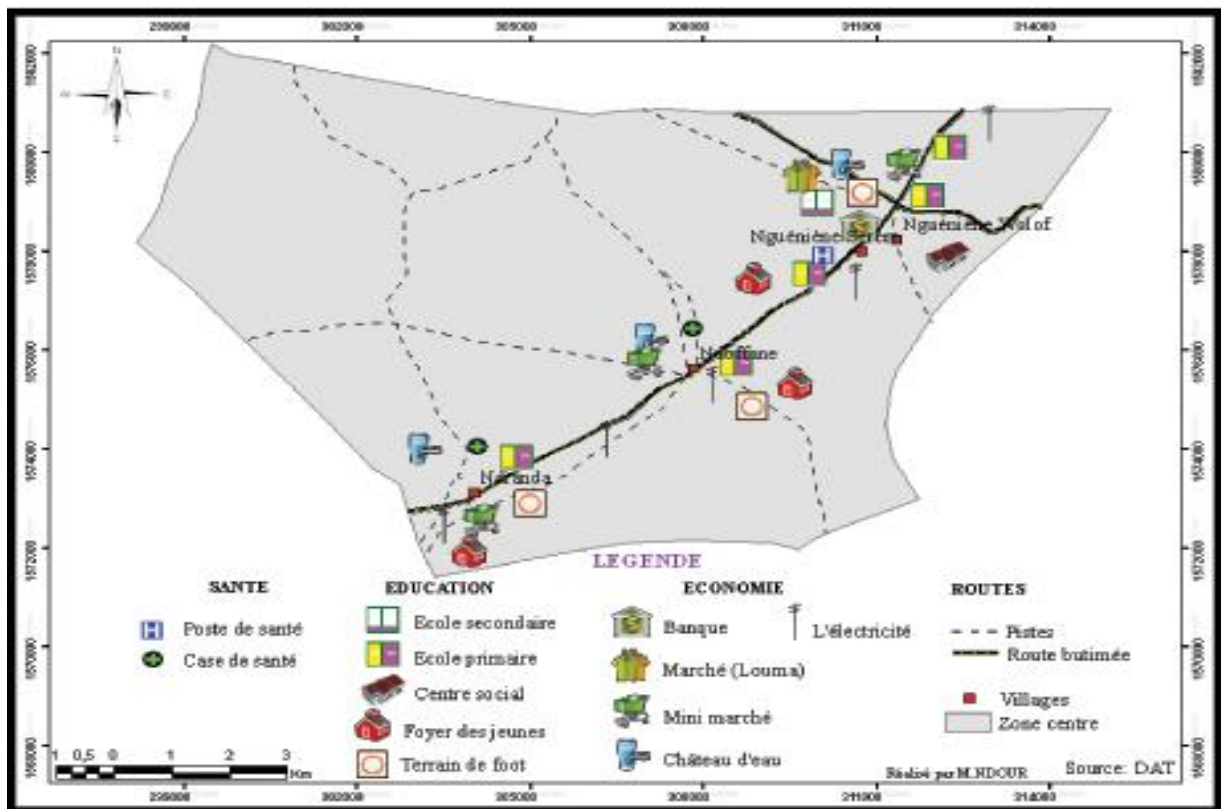
## CHAPITRE II : LES NOUVELLES POTENTIALITES DE LA ZONE CENTRE

Dans ce chapitre, il est question d'étudier les transformations qui sont survenues dans les différents domaines socio-économiques de la zone centre. De telles mutations ont révélé une nouvelle identité à la localité faisant l'office d'une prise de conscience de la population mais surtout des migrants de retour sur les ressources disponibles longtemps ignorées.

### II.1 SITUATION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX

Il s'agira de faire la lumière sur la situation des équipements dans les domaines de la santé, l'éducation et l'énergie.

Carte n° 5 : La situation des équipements socio économiques



### **II.1.1 Le secteur sanitaire**

La population de la zone centre accorde une grande importance au secteur de la santé. Aujourd'hui, nous constatons que le nombre d'infrastructures sanitaires sont relativement important dans la zone centre surtout après la création du poste de santé du village de

Nguéniène en 1992. C'est à partir de cette année que la zone centre voit un renforcement notable de ces équipements sanitaires avec l'implantation des cases de santé à Ndoffane et à Ndianda. Alors qu'elle ne disposait qu'auparavant d'un seul dispensaire pour l'ensemble des quatre villages (Nguéniène wolof, Nguéniène sérère, Ndoffane et Ndianda).

En effet, ces équipements sanitaires jouent aujourd'hui un rôle déterminant dans la prise en charge des problèmes sanitaires de la population. Ainsi, pour le poste de santé du village de Nguéniène, en moyenne 250 patients y sont consultés par mois.

Par ailleurs, 44,0 % de la population de la CR de Nguéniène accèdent aux postes de santé selon l'enquête 2009 de l'ANSD.

### **II.1.2 Une éducation améliorée**

Au niveau de la zone centre, les équipements scolaires sont devenus de plus en plus importants, que se soit les garderies d'enfants, les écoles maternelles, les écoles primaires ou Collège d'Enseignement Moyen (CEM).

En effet, la zone centre renferme 02 garderies d'enfants, 05 écoles primaires. Elle dispose l'unique centre de formation professionnel qui est le centre polyvalent des handicapés de Nguéniène daté de 2009 et également d'un CEM crée en 1992. Le collège constitue un milieu très influant pris d'assaut par de nombreux collégiens venus de différents endroits du pays. En 2011, il comptait un effectif global de 907 élèves avec 54,8% de filles contre 45,2% et onze (11) cours pour neuf (09) salles de classes.

Ces équipements scolaires ont permis de renforcer le niveau d'instruction des populations en réduisant considérablement le taux d'analphabète de la localité. A titre indicatif, dans la zone centre nous avons aujourd'hui environ 185 étudiants.

### **II. 1.3 L'électricité rurale**

La localité de Nguéniène a bénéficié du programme de l'Agence Sénégalaise de l'Electrification Rurale (ASER). Cependant, c'est la zone centre qui est entièrement électrifiée. L'électrification de la zone centre a participé activement à son urbanisme et a fait

de cette zone un enjeu majeur, une zone ciblée non seulement par les habitants de la CR de Nguéniène mais aussi par ceux des villages limitrophes comme Soundiane (région de Fatick).

## **II. 2 AMENAGEMENTS ET ENCADREMENT**

### **II.2.1 Bassin de rétention**

Le réseau hydrographique de la zone centre de Nguéniène comprend ici les eaux de surface et les eaux en profondeur. Ce potentiel hydrique est assez important pour entrevoir les possibilités économiques de leur utilisation.

Les eaux de surface sont constituées par des mares temporaires laissées par les eaux de pluies dans les bas fonds qui représentent un potentiel certain pour la CR. A coté, il ya la vallée de Thiémassas qui traverse la CR surtout dans les zones centre et nord. A ces eaux de surface viennent greffer celles souterraines qui sont captées à partir du paléocène constitué de calcaires. Elles sont composées de points d'eau bien aménagés (puits, forages) qui indiquent d'importantes disponibilités en eau pour l'élevage et les cultures arrosées. La disponibilité en eau se traduit par des nappes phréatiques peu profondes de 3 à 5 m surtout au niveau du village de Ndianda.

En effet, au niveau de la zone centre, la mentalité dans la gestion de l'eau a connu évolution certaine. Depuis longtemps, elle était destinée entièrement aux animaux pour s'abreuver et à l'homme pour des travaux ménagers. La gestion de l'eau ne revêtait pas donc un aspect économique mais plutôt social. Cependant, durant ces dernières années, la population a pris conscience de la véritable dimension économique de l'eau en mettant en valeur des activités lucratives multiples comme l'arboriculture, le maraîchage etc. Ces activités qui tendent à faire de ce milieu une zone maraîchère et arboricole, intéressent dorénavant les migrants de retour comme les immigrés Guinéens appelés communément « Sourgas ». C'est ce qu'a compris l'administration locale en mettant en oeuvre des projets de bassins de rétentions (photo 1) en collaboration avec l'Etat pour contribuer à faciliter l'accès à la ressource hydrique, afin de donner la possibilité à la population rurale de développer des activités fructueuses indispensables pour répondre aux exigences locales. D'ailleurs, 96,3% de la population accèdent aux points d'eau en 2009 (ANSD).



**Photo 1 Bassin de rétention du village de Nguéniène (2013)**



Créé en 2005, le bassin de rétention a été mis en exécution pour accompagner le développement de nouvelles activités (le maraîchage) pratiquées par la population y compris les migrants de retour. Il permet un accès plus facile et une planification de la gestion de l'eau plus judicieuse surtout en période de saison sèche. Son défi majeur est d'encourager le développement de l'économie locale à travers la dimension eau.

Cependant, selon certains exploitants la nature de la construction du bassin ne permet pas une utilisation effective de l'eau puisque la capacité de rétention de l'eau reste partielle (quasi-sec en période sèche)

## **II. 2.2 L'implantation des banques de proximité**

La zone centre est aujourd'hui caractérisée par l'implantation des banques de proximité qui accompagnent les populations dans la recherche financière afin de mener leurs projets respectifs. Ces services financiers ruraux occupent une place déterminante au coeur des préoccupations des paysans et des entrepreneurs. Ils permettent aux agriculteurs de mieux gérer leurs revenus en épargnant mais aussi d'investir dans des activités à profit en faisant des prêts.

### **II-2-3 Les partenaires au développement**

Les structures communautaires, en raison des difficultés confrontées dans leurs actions de développement, elles bénéficient de l'intervention de nombreux partenaires avisés au développement. Etant donné que le conseil rural n'a pas souvent su remplir sa mission première de promoteur de développement local.

Ces partenaires sont formés de projets et ONG, nationales et étrangères et bailleurs de fonds. De plus en plus présents dans la zone centre, ils interviennent dans diverses activités notamment économiques. L'ONG la plus reconnue dans la zone centre est celle de Caritas-Sénégal. Elle est la première à développer l'activité maraîchère à partir des forages. Son programme hydro-agricole (PHA) des années 70 et 80 a permis la vulgarisation du maraîchage et la formation de plusieurs producteurs. Il a participé à la création d'un fonds inter-groupement d'épargne et de crédit (FIGEC) pour permettre aux paysans de continuer les actions du Caritas à travers des campagnes de reboisement et des projets d'embouche.

Parallèlement au Caritas-Sénégal, il existe d'autres ONG reconnues dans la zone centre telles que « Aide et action », « Fonds Chrétien pour l'Enfant » et projet intégré d'épargne et crédit et du maraîchage.

## **II.3 LES SECTEURS D'ACTIVITES EN CHANGEMENT**

Le système de production de la zone centre repose sur les différentes activités que pratique la population. Ces activités ont connu de profondes mutations à travers la valorisation des cultures de contre saison qui étaient mal connues par la population. Elles ont modifié largement le visage économique de la localité occasionnant parfois le retour des migrants.

### **II.3.1 Une agriculture diversifiée**

L'agriculture est toujours le premier métier du monde rural, elle représente la condition même de sa survie. Cette agriculture s'est aujourd'hui diversifiée et modernisée dans la zone centre avec désormais la pratique des activités de contre saison à travers les techniques d'irrigations et d'arrosages.

En effet, depuis 1990, la zone centre a connu une dynamique économique extraordinaire qui s'est fait distinguée notamment dans les dix dernières années. Cet essor économique est lié à la prise de conscience de la population des ressources naturelles disponibles du milieu en les mettant en valeur à travers des activités de contre saison telles que le maraîchage et l'arboriculture.

Les cultures maraichères sont surtout pratiquées dans la zone centre plus particulière à Ndianda et à Ndoffane et en moindre mesure dans le village de Nguéniène. Elles sont facilitées par la présence de la vallée (bassin de rétention) et l'existence des marres temporaires et des nappes phréatiques presque à même le sol. La zone centre renferme aussi de bonnes terres riches en matières organiques mais également le « louma » ou marché hebdomadaire et le bus « horaire » pour l'écoulement rapide des produits maraîchers.

Le retour progressif de la pluviométrie a renforcé également les capacités d'utilisation de la ressource en eau et la diversification des cultures surtout celles de contre saison.

Le maraîchage a permis de donner un grand coup de fouet aux nouvelles activités génératrices de revenus dans un contexte où la monnaie se fait de plus en plus rare. Cette activité agricole constitue désormais un palliatif considérable au phénomène de l'exode mais elle fait également l'objet de nombreux retours.

Quant à l'arboriculture, elle est une pratique très ancienne par contre elle a connu durant ces dix dernières années dans la zone centre un nouveau système d'exploitation tourné vers la recherche de revenus.

L'émergence de ces activités économiques constitue un facteur d'attraction majeur. Ces nouveaux créneaux porteurs attirent aujourd'hui un nombre substantiel d'émigrés déçus de leur migration.

Le maraîchage et l'arboriculture occupent présentement une large part dans l'économie locale de la communauté rurale, ils oeuvrent ainsi à la création et à la promotion de l'emploi rural.

*« J'étais en ville sans travail, et j'ai décidé de rentrer puisqu'au village j'ai désormais la possibilité de travailler et de nourrir ma famille »* (FassarNdour, maraicher, 35 ans, village de Ndianda)

Si nous prenons l'exemple du village de Ndianda, aujourd'hui 90% des Ndiandois (habitants de Ndianda) qui étaient à Dakar sont de retour et les 10% qui restent ont respectivement des fermes au village. Ceci détermine l'importance et la place du maraîchage et de l'arboriculture dans le vécu quotidien de ses populations, pour qui la finalité future du développement rural se trouve dans le retour à la terre.

A y voir de près, c'est sous cet angle que les pouvoirs publics soucieux de lutter efficacement contre l'émigration clandestine et l'exode rural, ont mis en oeuvre le plan de Retour Vers l'Agriculture (plan REVA). Le plan ambitionne de développer l'agro-industrie et d'impulser la commercialisation et la transformation de la production agricole, animale et halieutique. Il consiste à faire les métiers de l'agriculture le soubassement de l'économie nationale. Il aspire également à créer des conditions durables qui permettent le retour volontaire à la terre et la fixation de la population notamment les jeunes et les femmes dans leur terroir. Cette volonté politique arrive à un point nommé dans un contexte marqué par une recrudescence de la migration clandestine et un exode rural soutenu.

Ainsi, le retour à la terre est considéré par les ruraux comme un nouvel espoir pour le développement du monde rural. « *Le retour à la terre c'est le futur de demain.* » (Bernard NDOUR, Retraité, Nguéniène)

En plus, de par ses nouvelles opportunités, la zone centre accueille non seulement des migrants de retour mais également des maraîchers venus des niayes, un milieu habilité à l'exploitation des cultures maraichères. Les niayes sont désormais habités ce qui pose le problème de la disponibilité des terres cultivables chassant les maraichers à se déplacer vers d'autres horizons. C'est le cas de sangalkam où les maisons poussent comme des champignons à la place des cultures maraichères.

Il ne faudrait pas également omettre les guinéens appelés en générale les « Sourgas maraichers » où on a dénombré uniquement dans le village de Ndoffane plus de 100 personnes. « *Je viens de Tamba, ma destination première c'était la ville de Dakar, j'ai fait là-bas moins d'un mois...j'ai quitté Dakar pour aller à Nguéniène en monnayant ma force dans la campagne de l'oignon* » (Sourga maraicher, 29 ans, village de Nguéniène)

Ils sont surtout attirés par les cultures de contre saison d'octobre à mai, le maraichage en particulier. Ainsi, la zone centre de par son pouvoir de polarisation, exerce en conséquence une forte attraction aussi bien au niveau national que sous régional.

### **II.3.2 Un élevage modernisé**

Cependant, la pratique de l'élevage revêt aujourd'hui une importance économique dans la zone centre, il a pris d'autres orientations plus lucratives et plus conquérantes. Il constituait un signe de prestige et on dénonçait souvent son côté inconséquent du fait que le bétail est habituellement destiné aux mariages, funérailles, circoncisions qu'à approvisionner le marché. Cependant, les habitants de la zone centre ont initié d'autres systèmes de pratiques d'élevage tels que l'abouche bovine ou l'élevage de la volaille (poulets de chaires ou pondeuses). L'élevage s'ouvre désormais vers d'autres facettes de mise en valeur et d'exploitation. La pratique de l'élevage bovine ou l'aviculture constitue une rupture avec le système de production traditionnel de l'élevage et parallèlement une source additionnelle aux insuffisances de la production agricole. Ces nouvelles pratiques demeurent ainsi un enjeu majeur dans les perspectives de développement de l'économie de la localité.

### **II.3.3 Un commerce redynamisé**

Dans la zone centre, le secteur de commerce semble prendre une sérieuse option dans la vie économique et sociale de la population avec les équipements commerciaux. Elle abrite l'un des plus grands marchés hebdomadaires de tout le département de Mbour. Créé en 1974, le marché hebdomadaire se tient tous les mercredis au village centre de Nguéniène. Il est aujourd'hui plus valorisé et renferme actuellement plus de 453 places (cantines) fixes et permanentes sans compter celles non permanentes et accueille des milliers de personnes venues des divers endroits du pays et de la sous région. Grâce à son dynamisme, ce marché « louma » facilite la commercialisation des produits agricoles, du bétail, des denrées de première nécessité, des produits manufacturés et participe à la promotion de l'emploi rural.

Aujourd'hui, ce lieu de rencontre d'offre et de la demande constitue le principal pourvoyeur des denrées alimentaires et d'autres pour les populations de la zone centre et des environs. Il a permis à la zone centre d'exercer une forte polarisation sur l'ensemble de la CR et du voisinage. Le marché a nettement urbanisé la localité avec l'émergence de différents corps de métiers. A titre indicatif, selon nos investigations les différents corps de métiers présents quotidiennement dans le marché de « louma » sont environ un nombre de 21 sans dénombrer ceux qui sont aux alentours. Ceci certifie également la concentration dans la zone centre des boutiques et la prolifération de certains ateliers au rang desquels : le menuisier, le soudeur, le tailleur etc.

Le marché abrite aussi une case touristique qui accueille chaque semaine de centaines de touristes de nationalités différentes et d'antiquaires. La case touristique fait désormais

aujourd'hui la fierté du tourisme local. En effet, le marché dans sa globalité contribue résolument aux recettes du conseil rural à travers les taxes et permet également aux populations de pouvoir s'approvisionner sur place et d'être autonomes.

**Photo 2 Bassin de rétention du village de Nguéniène (2013)**



### II.3.4 Un transport mieux valorisé

Le secteur de transport qui était longtemps peu connu et constitué que de routes latéritiques et de pistes difficilement praticables surtout durant la saison humide, connaît de nos jours une évolution fulgurante avec la construction de l'axe routier bitumé de la CR de Nguéniène en 1996. Cet axe principal traverse toute la longueur de la zone centre (18km) c'est-à-dire l'axe Ngazobil-Nguéniène siège de la CR. Cette route bitumée occupe une place précieuse dans le transport de la population en direction de la commune de Joal-Fadiouth où de la capitale sénégalaise. Elle est également empruntée par les gros porteurs qui transportent le poisson frais ou fumé en direction des régions centres (Kaolack, Fatick) au sud (Tambacounda, Kédougou) et la sous région (Burkina Faso, Mali). Fort de ce constat, le conseil rural a mis à la disposition des populations une ligne « horaire » de Nguéniène centre à Dakar. Cette volonté politique arrive à un moment opportun pour véhiculer ou voiturer les produits maraîchers dans les centres urbains et le désenclavement de la de la zone. Créée en 2009, la ligne « horaire » contribue évidemment à la migration de retour et à l'heure actuelle, les envois d'argent en provenance des villes notamment Dakar sont acheminés dans la zone centre par le chauffeur ou les apprentis du Bus « horaire » avec une commission allant de 5000 à 1000Fcf. Le bus « horaire » se substitue ainsi aux structures de transferts d'argent au niveau local et l'on retrouve alors l'importance des transports dans les migrations.

De ce fait, dans la zone centre, on constate aujourd'hui une augmentation fulgurante de l'emploi de chauffeurs « clando » et de « coxeurs » qui assurent le transport inter-villageois, même si l'usage de la charrette reste le moyen de transport le plus habituel surtout pour accéder aux autres zones (nord et sud). Cette évolution du métier de transport trouve son explication en partie par les migrants de retour qui après la vente des produits maraîchers investissent dans le transport. Ainsi, le transport, en plus de permettre au conseil rural d'ajouter ses ressources avec le prélèvement des taxes sur les véhicules, contribue significativement à son tour au désenclavement de la localité.

En dehors de ces nouvelles opportunités rurales, s'ajoute les difficultés de vie en milieu urbain qui elle aussi constitue un facteur déterminant de le choix du retour des migrants dans la zone centre de la communauté rurale de Nguéniène.

Au terme de ce panorama sur les équipements et les ressources, on voit que dans la zone centre de nouvelles opportunités se sont révélées à savoir : Dans le secteur de l'élevage avec l'embouche bovine où l'élevage de la volaille, dans le secteur de transformation avec l'apparition du métier « clando » et en fin dans le domaine de l'agriculture à travers le

maraichage et l'arboriculture. A cela s'ajoute le marché de « louma » qui joue un rôle moteur sur l'urbanisation de la zone centre qui tend à passer d'un espace traditionnel à un espace moderne.



**DEUXIEME PARTIE : LES ACTIVITES DES MIGRANTS DE  
RETOUR ET LUTILISATION DES REVENUS POUR LE  
DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA ZONE CENTRE**

# **CHAPITRE I : LES ACTIVITES DES MIGRANTS DE RETOUR : UN FACTEUR DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

Dans ce chapitre, il est question d'analyser les principales activités menées par les migrants de retour afin de mesurer leurs effets sur le développement local de la zone centre.

## **I- LES ACTIVITES MENEES PAR LES MIGRANTS DE RETOUR**

Nous avons jugé nécessaire d'évaluer les principales activités investies par les migrants de retour dans la localité pour mieux cerner leurs portées sur les perspectives de développement économique de la localité. Avant cela nous analyserons l'état de la situation foncière dans la zone centre de Nguéniène, en nous appuyant sur les différents modes d'accès à la terre entrepris par les migrants de retour.

### **1 Le foncier dans la zone centre**

Le foncier dans la zone centre, comme partout ailleurs, demeure aujourd'hui un sujet récurrent dans le vécu quotidien des populations notamment au niveau local. Autrefois, dans la localité de Nguéniène la terre était vue comme un bien coutumier plus précisément familial. La gestion foncière était bien organisée autour de la cellule familiale. Chaque famille avait des lopins de terres qui sont administrées par le « yalmbid » c'est-à-dire le chef de famille. Ce dernier était le seul abrité à répartir les parcelles suivant les actifs de la famille. En effet, le mode d'attribution traditionnel des terres a été marqué plutôt par une pression foncière moindre. Ce qui fait que les difficultés foncières étaient moins importantes.

Cependant, avec le contexte actuel, marqué par le développement fulgurant des activités maraichères et arboricoles, la zone centre devient le lieu de prédilection de nombreux producteurs et exploitants agricoles. Ce phénomène est plus réel à la périphérie de la vallée, où les terres sont très encourageantes pour développer des activités de contre saison. Elle constitue la zone privilégiée pour développer des cultures maraichères et ses dérivés. La proximité de l'eau donne à ces terres une importance incontournable au développement des

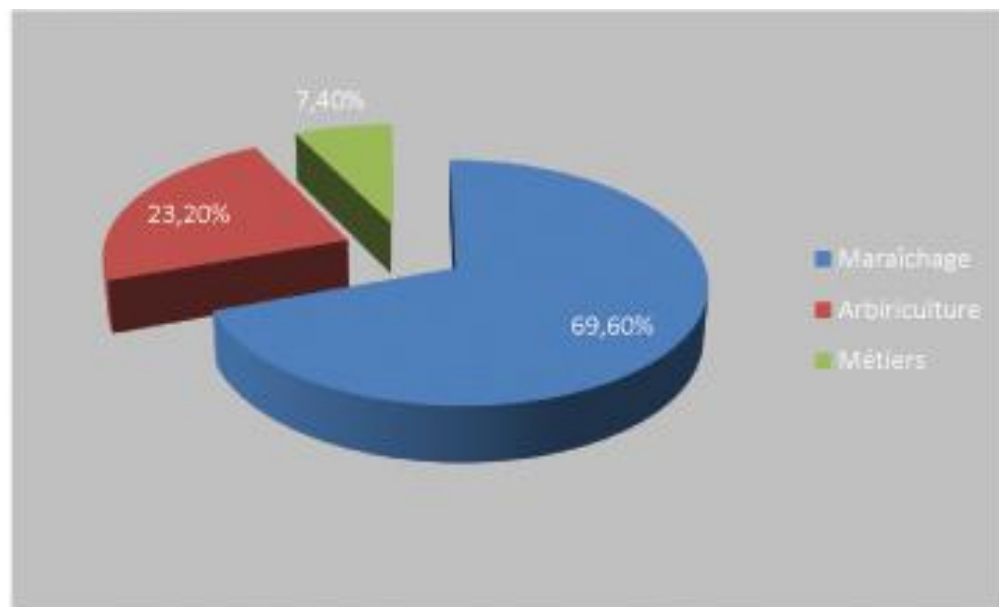
activités économiques de la communauté rurale. En effet, elles font parti des terres les plus valorisées et les plus recherchées de la localité. Elles demeurent également une source d'hostilité entre éleveurs et maraichers.

En analysant de près, cette partie de la vallée était pratiquement un espace de parcours réservé aux troupeaux du moins avant l'apparition des activités maraichères dans les années 1990.

L'émergence de ces activités a envenimé la rivalité entre pasteur et exploitant agricole à la course foncière. C'est ainsi que des conflits sont souvent fréquents dans ces zones à fort enjeu entre éleveurs et maraîchers.

Dés lors, le foncier devient un enjeu considérable qu'il l'était auparavant. Cette situation actuelle foncière s'est amplifiée dans la zone centre avec le retour substantiel de ses ressortissants à la terre pour exploiter de nouvelles opportunités agricoles et la venue massive des maraichers de la zone des niayes chassés de leurs terres par une pression immobilière conséquente. A cela s'ajoute la prise de conscience de la population sur les opportunités inestimables que peuvent offrir la ressource foncière surtout en termes de revenus. Ces facteurs ont surement affecté le mode d'acquisition des parcelles destinées non seulement au maraîchage mais aussi à l'arboriculture et entres autres.

Figure n°2 : Les principales activités investies par les migrants de retour



Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

## 2 LE MARAICHAGE

Le maraichage, c'est une activité pratiquée aussi bien en période sec qu'en période humide. Cependant, dans notre zone d'étude, il est entièrement consacré en saison sèche ; ce qui fait qu'on le considère souvent comme une pratique de contre saison. De nos jours cette activité a connu une nette évolution. L'accroissement démographique, le développement des centres urbains et la diversification des habitudes alimentaires suscitent une demande de plus en plus croissante en produits agricoles, et cela constitue une opportunité pour développer des activités comme le maraichage. C'est ainsi que les migrants de retour ont attribué aux cultures maraîchères une position principale au cœur des activités rémunératrices de revenus. Ils sont arrivés à intégrer le maraichage dans leur système de production traditionnel, prolongeant ainsi en saison sèche le calendrier agricole.

Les enquêtes menées au près des migrants de retour nous révèlent que le maraichage est l'activité la plus investie avec 69,6% des activités pratiquées par ces derniers dans la zone centre. Même si nous constatons qu'aujourd'hui un effet de diffusion dans la communauté

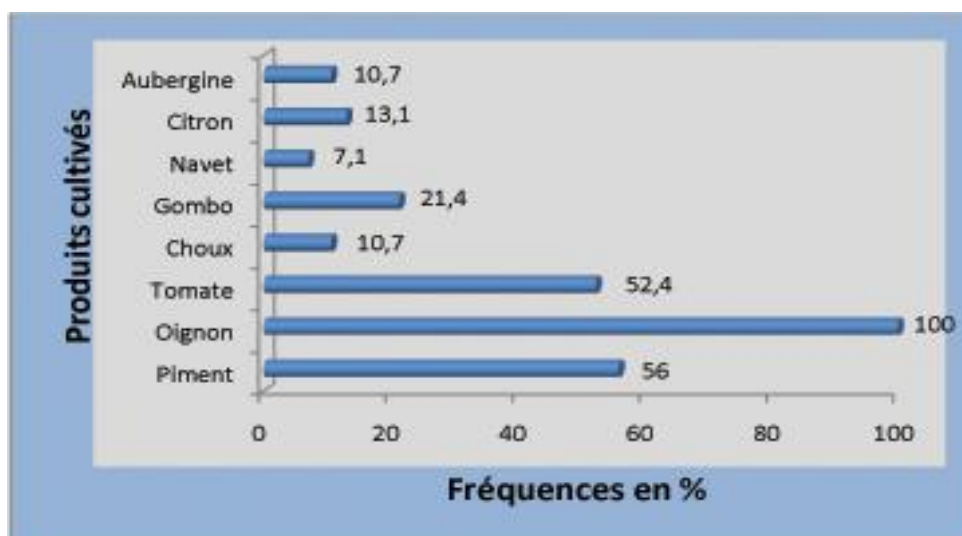
rurale, avec l'émergence des activités maraîchères dans les villages de Aga Biram et Aga Babou (zone nord), cette dernière reste essentiellement localisé dans la zone centre notamment dans les villages de Ndianda et de Ndoffane. Le maraîchage est une activité qui intéresse aussi bien les hommes que les femmes. Dans la zone centre, il est plutôt masculin avec (98,1%) des hommes et seulement 2,9% des exploitants sont des femmes. Les femmes interviennent surtout dans la commercialisation des produits maraichers.

### 3 Les variétés cultivées

Dans notre la zone centre, la demande de plus en plus élevée des ménages urbains et ruraux des produits maraîchers induit de manière inéluctable la diversification des cultures. La pluralité des cultures dépend aussi de la capacité de chaque exploitant, elle vise à la fois la multiplication des ressources alimentaires et monétaires. En effet, l'arrivée des migrants de retour dans l'exploitation maraîchère a engendré l'introduction de nouvelles variétés de cultures qui ont permis d'étaler le maraîchage sur toute l'année et non plus sur la seule période sèche comme il était de coutume dans la zone centre. Ainsi, une variété de gammes de cultures maraîchères exploitées et exploitables en toute période constitue la production.

On y rencontre :

Figure n°3 : La répartition des produits cultivés en fonction de leur importance



Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

- L'oignon (*alibicumcepa*)

C'est une plante à bulbes et elle est la plus exploitée dans la localité. Parmi les migrants interrogés tous s'adonnent à l'oignon du fait surtout de sa capacité de production et de sa forte demande. Certains parlent même de la monoculture d'oignon comme fut la culture d'arachide dans le bassin arachidier. Cette culture phare englobe plus de la moitié des investissements portés à l'activité maraîchère. C'est ainsi qu'on la surnomme la zone d'oignon. En effet, chaque milieu a tendance à se spécifier et à trouver sa vocation propre, c'est l'exemple de Thiaroye, une zone reconnue par sa capacité à exploiter le chou, à tel enseigne qu'on parle de « yappThiaroye ».

L'oignon est un produit à très forte potentialité et à croissance rapide car il est issu d'une culture à cycle court. L'exploitation de l'oignon se fait d'abord par la mise en pépinière avant d'être repiquée un mois quelques jours après. Les semis se font en général de novembre à janvier et les travaux de plantation de décembre à mars et l'arrosage est journalier. En fait, l'exploitation de l'oignon dure pratiquement que moins de quatre mois, il est quasiment valorisé en période sèche dans la zone centre. L'absence de la pratique d'oignon pendant la saison des pluies résulte des répercussions nuisibles issues des pluies fortes s'accompagnant parfois de rafales de vent qui lui rendent vulnérable et il supporte plus le froid que la chaleur.

En effet, l'oignon a pris une allure intense aussi bien en termes de production que de consommation. Sa présence dans la nourriture alimentaire de l'homme demeure aujourd'hui une obligation plutôt qu'un simple désir. A titre d'exemple selon GUEYE. A, Maraîcher à Nguéniène 30 ans, « l'oignon est présent dans près de 80 % des préparations alimentaires de la ville comme de la campagne, cultiver l'oignon peut être bénéfique »... « Nous avons abandonné la culture de l'arachide pour s'initier dans l'exploitation de l'oignon. »

En se basant sur ces constatations nous sommes amenés à demander : l'oignon n'est-il pas entrain de substituer à l'arachide qui était pourtant l'épine dorsale, le moteur de l'économie du pays, en particulier du monde rural? En d'autres termes l'oignon peut-il remplacer l'arachide ?

- La tomate (*Lycopersicon esculentum*)

Après l'oignon suit la tomate (52,4%), elle est une plante cultivée à grande échelle dans la zone centre de la communauté rurale de Nguéniène. La tomate fait partie des produits faisant l'objet d'un commerce florissant en gros et en détail. Par sa capacité de production, la culture de tomate peut être soumise à des récoltes multiples qui peuvent se dérouler trois à cinq fois avec de grandes quantités

**Photo n°3 Bassin de rétention du village de Nguéniène (2013)**



- Le piment (*Capsicum frutescens*)

Le piment (56%) troisième culture maraîchère exploitée après l'oignon et la tomate. Comme l'oignon, il est semé en pépinière avant d'être repiqué et peut être cultivé toute l'année et



nécessite un arrosage journalier. Il a une capacité productive remarquable, il est l'une des cultures qui peut durer plus d'une année sans repiquage. Lorsque le piment atteint l'âge mature, il est possible de le récolter une fois par semaine pendant trois (03) mois et ceci à des quantités croissantes. Signalons également qu'un kilo de piments peut coûter 2000 FCFA et allant parfois jusqu'à 5000Fcfa. Ainsi, le piment présente un potentiel énorme aussi bien en termes de production que de revenus monétaires. Cependant, son entretien est très difficile car il nécessite beaucoup d'eau et de produits chimiques et organiques.

Photo n°4 : **Plantes de piment dans le village de Ndianda (2013)**



D'autres cultures sont notamment exploitées mais de faible quantité. Il s'agit en quelque sorte du chou, du navet, du citron, du poivron, et de la carotte etc. (figure n°11 ci-dessus).

Du côté des semences, elles sont acquises de diverses manières : Certains y accèdent par achat, ils sont généralement majoritaires et d'autres par un prêt remboursables. En effet, la stratégie de prêt est loin d'être un don ou une aide charitable, elle est plutôt perçue comme un moyen d'allonger le capital, même si, elle véhicule quelque part un sentiment d'assistance. Si on prend l'exemple des graines d'oignon, pour le grand pot qui coûte environ 25000Fcfa, on



peut avoir 12 tasses de thé et chaque tasse de thé prêtée équivaut à un sac d'oignon. Alors que le sac d'oignon peut revenir à plus de 10000Fcfa. Ce système de prêt est devenu une pratique courante dans la zone centre, elle a permis à certain d'amoindrir les difficultés d'accès aux semences et à d'autres (prêteurs) d'augmenter leurs capitaux et de participer à cette dynamique économique. « *J'avais prêté 13 tasses de thé d'oignon (25000f) après les récoltes j'ai reçu 13 sacs d'oignon qui m'ont revenu à 117.000Fcfa (un sac à 9000Fcfa)* » (Ndiaye. D, 32 ans Nguéniène)... « *Je n'avais pas de semences, on m'a prêté cinq (05) tasses de thé d'oignon* » (Ousmane DIOUF, 29 ans, Nguéniène). Précisons également qu'une tasse de thé de semence d'oignon cultivée peut rapporter plus de 30 sac d'oignons.

#### **4- L'organisation du travail**

##### **❖ Les matériels utilisés, les produits et les investissements**

Comme toute exploitation agricole, les exploitations maraîchères disposent de petits matériels agricoles (seau, semoir, arrosoir, pic, etc.). La figure n°12 ci-dessous montre que le petit matériel agricole est employé par tous les maraîchers interrogés. Et ceci est valable aussi pour les puits qui sont principalement constitués de deux natures : les puits traditionnels (céanes) de 69,7 et les puits modernes (puits cimentés) de faibles pourcentages (30,3%).

Dans la zone centre le matériel utilisé a connu une évolution fulgurante avec l'arrivée des migrants de retour. Les migrants de retour ont introduit de nouveaux matériels d'exploitations à travers l'usage des groupes motopompes et des pompes-diambars qui ont littéralement changé le visage et la manière d'exploiter le maraîchage. Le matériel de groupe motopompe est estimé à 29,2%, tandis que 22,1% disposent de la pompe-diambar. Le faible pourcentage de l'usage de la motopompe s'explique souvent par son caractère financier qui peut s'élever à plus de 120000Fcfa.

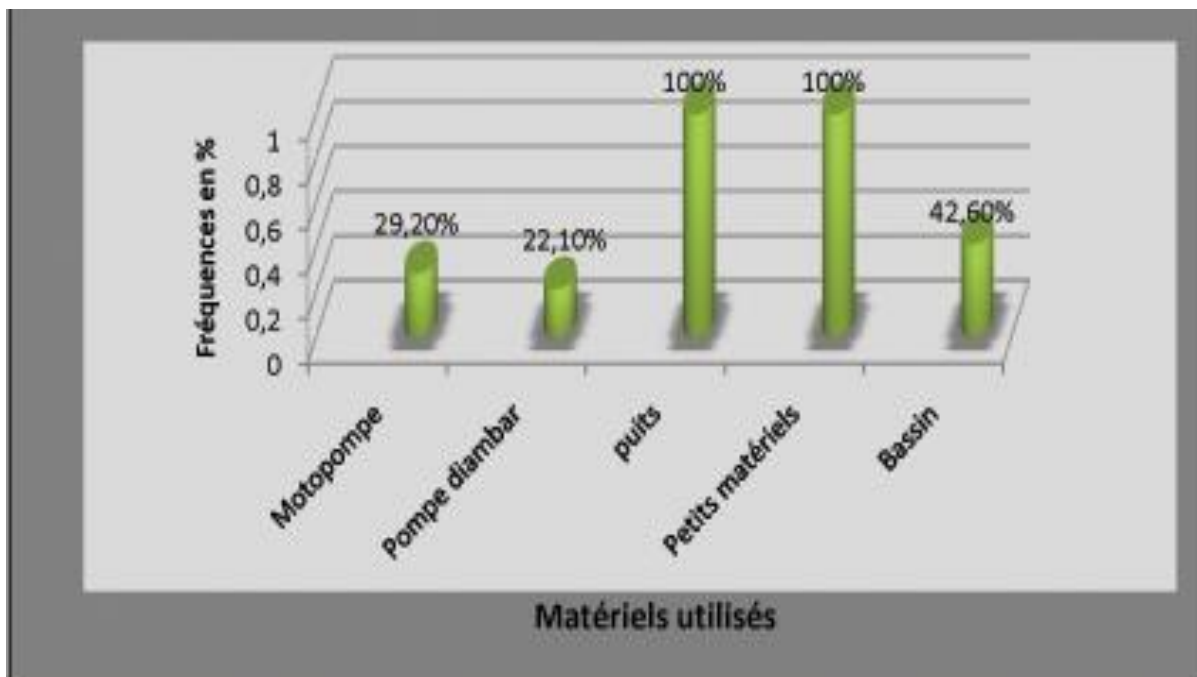
Pour la pompe-diambar, elle revient entre 40000 à 60000Ffca. Elle se fait surtout à la manuelle et sollicite énormément de force et de courage pour exploiter de grands périmètres.

Ils ya aussi le matériel d'arrosage comme le bassin qui est un réservoir d'eau, il représente 42,6%.

Ces nouveaux équipements ont réduit la durée du travail mais ils ont permis surtout l'exploitation des périmètres plus grands visant à multiplier d'avantage les revenus issus de cette activité.

Par ailleurs, l'usage de la pompe-diambar et en particulier de la motopompe a contribué résolument à la lutte contre les maladies de fatigue musculaire, en allégeant le travail du maraîcher. En effet, un sur quatre maraîchers après les récoltes tombent généralement malades surtout de la fatigue musculaire. Elles sont dues naturellement à un excès de travail « surtravail », provoqué par les moyens matériels et financiers déficitaires, ou la majorité des exploitants pour arroser, attache une corde à laquelle est attaché un seau au bout d'un bâton que l'on met dans le puits pour puiser de l'eau. Cette méthode de travail exige extrêmement de temps et d'énergie, et peut entraîner parfois une fatigue générale appelées notamment « toy » en sérère. Cependant, l'inconvénient de l'usage de la motopompe est qu'il tarit très vite un puits, ce qui fait, il est obligatoire de disposer deux à trois puits.

Figure n° 4 : Fréquence de matériels utilisés par les migrants de retour au niveau des activités maraîchères.



Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

En ce qui concerne l'équipement de transport, le plus disponible est la charrette, elle est présente quasiment dans chaque famille. Du côté de l'équipement de conservation, il est pratiquement inexistant dans la zone centre. Les rares équipements de conservation observés demeurent les chambres abandonnées converties en magasin.

En définitive, l'activité maraîchère reste partiellement modernisée même si elle a connu un coup de pouce important au niveau de sa technique d'exploitation.

Quant aux produits utilisés, les fumiers organiques tels que les débris des végétaux et des animaux appelé « toss », l'engrais, l'urée et les pesticides sont les différents produits utilisés par les maraîchers de la zone centre. L'engrais et les fumiers organiques servent souvent à protéger et à fertiliser le sol ; tandis que les pesticides comme le « métaforce » et le « malathion » sont utilisées pour protéger les plantes contre les multiples attaques et les maladies.

Pour ce qui est des investissements des migrants de retour, ils proviennent surtout des richesses accumulées de la migration et des prêts faits au niveau du Crédit mutuel de Nguéniène. Cependant, l'argent accumulé lors de la migration n'est pas si élevé et les investissements ne sont pas colossaux dans la zone centre. S'il s'agit de l'arboriculture, il n'y a pratiquement pas d'investissement. Les arboricoles n'achètent pas souvent les semences et utilisent comme produit les fumiers organiques telles que les écailles de poissons ou les Déjections animales. Les dépenses qui sont notées concernent surtout la greffe des plantes et l'utilisation des pesticides.

C'est uniquement dans le cadre du maraîchage que l'on peut parler d'investissement dans la zone. En moyenne, les migrants maraîchers dépensent 50000f à 75000Fcfa pour l'obtention du matériel et des produits nécessaires à leur travail. A Ndoffane, surtout à Ndianda où les maraîchers exploitent plus d'un hectare du fait de la main d'oeuvre étrangère importante, les investissements peuvent s'élever à plus de 200000Fcfa.

### ❖ **La main d'oeuvre**

En termes de main d'oeuvre, le maraîchage a connu un changement avec le phénomène de « sourgas » maraichers. Le concept « Sourga » ou encore « navétane » est un terme aussi vieux que le maraîchage. Il désigne une personne qui est parti offrir son bras à une personne plus nantie et le plus souvent c'était soit dans l'agriculture (culture de sous pluies) ou soit dans l'élevage. Celui qui l'emploie c'est le « Ndiatigui ». Le « Sourga » un terme qui s'est surtout développé dans le bassin arachidier grâce à l'émergence de la culture arachidière. Autrefois, dans le bassin arachidier, il était d'une utilité incontestable dans les travaux agricoles. Le « Sourga » travaille le matin dans les champs du « Ndiatigui » et le soir il travaille dans son champ d'arachide ou de mil.

La semence de graines d'arachide lui était donnée comme prêt, remboursable après la récolte.

Un sac de graines de 100 kg était l'équivalent de deux (02) sacs de graines non décortiqués ou

quatre mille franc (4000Fcfa). Cependant, la situation morose dans laquelle se trouvait l'agriculture notamment le secteur arachidier avait entraîné la disparition progressive du système de « sourga ».

Néanmoins, il ya aujourd'hui, un retour de ce système traditionnel dans la zone centre de Nguéniène mais sur un autre registre. Il concerne surtout les guinéens, les kaolackois, et les habitants des niayes, etc. Le système de « sourga » actuel constitue une rupture avec l'ancien système, il est particulièrement centré sur le maraichage et l'arboriculture. Les sourgas sont principalement localisés dans le village de Ndoffane et de Ndianda qui peuvent être chiffrés à plus de 200 sourgas maraichers.

Le moteur constituant le socle de ce nouveau système de sourga demeure le « mbeyseddo », autrement dit le partage équitable des rendements entre le « Ndiatigui » et le « Sourga ». Ici le Ndiatigui ne travaille pas mais il fournit de la semence et du matériel, et seul l'argent des semences est soustrait des revenus après vente et le reste est partagé à part égale. Nous observons d'autre part que le sourga est en général nourrit et logé gratuitement.

Le choix de « mbeyseddo » est portait sur le travail et la rentabilité. Selon nos enquêtes le sourga non payé mensuellement à généralement des rendements très encourageants puisque son capital est proportionnel à la valeur de ses rendements. Par contre, le sourga payait mensuellement travaille moins, sachant que son salaire ne se mesure pas forcément à ses rendements. Cette logique d'analyse a été largement justifiée dans la localité.

Ce système de travail, est devenu un mode d'exploitation, il a permis aux retraités qui n'ont plus la force de travailler la terre, ni d'argent pour payer des ouvriers, de pouvoir investir dans le maraichage en engageant des sourgas. Ainsi, les sourgas sont souvent employés par les vieux que les jeunes.

Ainsi, selon le tableau n°12 ci-dessous, 40,2% de maraichers disposent d'un sourga. Le reste 59,8% n'ont pas de sourga car pour eux se n'est pas rentable et tu es toujours obligé de veiller

en permanence sur lui. « Le sourga ne travaille que lorsque tu es présent et en plus tu dois le nourrir, l'alimenter et le loger gratuitement » (GoraGuéye, maraîcher, 27 ans, village de Nguéniène).

Pour d'autres, l'emploi du « sourga » est aussi bénéfique, le sourga veille à la protection et la survie de la ferme contre les animaux destructeurs comme la chèvre.

En plus des sourgas, l'aide familiale joue aussi sa partition surtout les enfants qui contribuent efficacement aux travaux maraichers. Et ceci est plus important chez les familles qui n'ont pas de sourga.

Tableau n°6: **Fréquence des maraichers employant des « Sourga »**

<b>Employés (Sourgas)</b>	<b>Fréq</b>
Oui	40,2%
Non	59,8%
<b>Total Obs.</b>	<b>100%</b>

Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

#### ❖ **Niveau d'organisation des maraîchers.**

Dans cette partie, il conviendra de voir la capacité organisationnelle des maraichers ainsi que les partenaires avec lesquels ils coopèrent. Il s'agit en question des associations maraichers et des partenaires de développement.

#### **- Le regroupement des migrants de retour exploitant le maraîchage**

Au niveau de la zone centre, un certain nombre de migrants de retour s'est converti dans le maraîchage et se sont regroupés en association des maraîchers. Ils ont pris conscience qu'il est impossible d'atteindre juste le développement sans l'union des forces. Mais force est d'admettre que le regroupement des maraîchers n'a pas encore pris une grande ampleur dans la zone centre. 40,9% des exploitants maraîchers ne sont pas membres d'une quelconque organisation. (cf. tableau n°13 ci-dessous)

Tableau n°7 : Répartition des exploitants selon leur appartenance à une organisation maraîchère.

<b>Employés (Sourgas)</b>	<b>Fréq</b>
Oui	40,2%
Non	59,8%
<b>Total Obs.</b>	<b>100%</b>

Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

L'un des regroupements de producteurs le plus important dans la zone centre reste la Fédération des Producteurs Agricoles de Nguéniène (FEPAN). Cette fédération est un regroupement volontaire et mixte (hommes et femmes) permettant aux producteurs de mettre en valeur leurs intérêts communs. Elle a été mise en pied en 2010, regroupant sept (07) villages, composés des cinq (05) villages de la zone centre et les deux de la zone nord : (Aga Birame et Aga Babou). Ces sept villages constituent les zones les plus exploitées en termes d'activités maraîchères.

La fédération est administrée par un bureau fédéral de 24 membres qui ont subi une formation en termes de techniques de productions agricoles à travers l'appui et le soutien de la Caritas. L'objectif de la formation Caritas est de former les 25 membres du bureau fédéral afin qu'ils deviennent à leur tour des formateurs dans leurs communautés respectives.

La fédération part d'un constat : le fait qu'on retrouve les mêmes produits dans le marché à la même période entraine un surstock qui occasionne sans doute la baisse constante des prix car l'offre est plus importante que la demande, obligeant aux producteurs de vendre au prix du « Banabana ». De ce fait, certains exploitants sont souvent déçus et contraints parfois à abandonner leurs activités maraîchères. Pour vaincre cela, la fédération ambitionne de coordonner leurs efforts en mettant en place un calendrier saisonnier et commercial qui va

permettre aux maraîchers de ne pas cultiver une seule culture identique à la même période mais plutôt de faire de telle sorte que chaque producteur puisse cultiver des produits variés à des périodes différentes. Cette stratégie permettra de se retrouver au marché avec des produits distincts et variés en vue de faire croître le prix de vente. En effet, le calendrier saisonnier vise une meilleure planification de la production dans le temps et dans l'espace en vue de maîtriser au maximum possible l'équilibre entre l'offre et la demande tout en évitant la surproduction et la mévente.

L'une des missions de la fédération est également d'encourager l'insertion des jeunes migrants de retour dans l'exploitation de la terre en dissipant le mythe de la dépréciation des pratiques agricoles car la plupart des jeunes dévalorisent le travail de la terre.

La diversification des cultures est encore une tâche que s'est assignée la fédération, pour elle il faut éviter la monopolisation de l'oignon par la multiplication des cultures. La multiplication des cultures est une voie novatrice pour amplifier la production et gonfler les revenus des paysans maraîchers. Ce faisant, elle croit objectivement que les cultures maraîchères ne devraient pas se limiter strictement en période de saison sèche comme dans la communauté rurale de Nguéniène, en revanche, elles doivent être allongées sur toute l'année. C'est sous cet angle que le maraîchage, en tant que secteur productif, pourra être un levier de développement et de lutte contre la pauvreté qui sévit depuis longtemps les ménages ruraux.

En résumé, la fédération veut que la production maraîchère augmente en qualité et en quantité pour répondre aux aspirations de la population, pour cela, il faut l'impliquer davantage dans les stratégies de développement afin qu'elle puisse prendre leur propre survie et destin en main.

#### **- Les partenaires maraichers.**

Au niveau de la communauté rurale de Nguéniène de façon général et de la zone centre en particulier, on note la présence de nombreux partenaires non identiques qui interviennent dans



divers domaines accès au développement rural. Cependant, nous analyserons ici les projets et les ONG s'activant directement ou indirectement dans le domaine maraîcher. Nous avons la Caritas Dakar qui est une structure novatrice participant activement au bien être des activités économiques au niveau du monde rural. Dans la zone centre, elle a participé à la formation et à la suivie des opérations agricoles du début jusqu'à l'écoulement des produits à travers leurs agents de développement. La Caritas veut promouvoir la formation des paysans ruraux à prendre des initiatives et des actions de développement connaissant mieux leur territoire. Dès lors, la Caritas se réclame d'être une structure d'accompagnement du monde rural à assoir un développement équilibré, fécond et viable.

Après la Caritas Dakar, nous pouvons ajouter le projet de la francophonie qui a joué un rôle central dans le développement de la filière maraîchère. Il a mis à la disposition des maraîchers des équipements tels que les puits cimentés pour accompagner les exploitants dans leurs stratégies de développement.

Le tableau n°14 ci-dessous nous donne une idée sur les aides offertes aux exploitants agricoles dans la zone centre. Nous pouvons constater que la majorité des exploitants agricoles (83,5%) ne bénéficie pas d'un appui quelconque venant de l'extérieur, l'initiative est individuelle et chacun se consacre à son jardin. Et l'aide est souvent accès en termes d'équipement que financier. Cela montre quelque part les insuffisances d'aide et de soutien apportés aux migrants de retour et des exploitants maraîchers en général, de la part des partenaires étrangers et des autorités locales.

**Tableau n° 8 : Répartition des exploitations selon l'accès à l'aide des partenaires étrangers.**

<b>L'exploitant reçoit-il une aide des partenaires étrangers ?</b>	<b>Fréq.</b>
Oui	16,5%
Non	83,5%
TOTAL OBS	100%

Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

## **II-1 LES REVENUS MARAICHERS ET L'ARBORICULTURE**

Il est très difficile de faire des estimations exactes sur chaque produit maraîcher. Peu d'études allant dans ce sens ont été réalisées mais aussi la plupart des exploitants refuse de communiquer leurs rendements avérés sur leurs activités, affichant une certaine réticence. Néanmoins, les données obtenues à travers les études menées par les maraîchers avec l'appui de la CARITAS Sénégal sur les activités agricoles de la localité ainsi que celles de nos enquêtes de terrains, semblent nous donner quelques valeurs sur les deux principales cultures exploitées : La plus grande quantité produite est l'oignon (photo n°2 ci-dessous).

Photo n°5 **L'oignon au marché de « Iouma » de Nguéniène (2013)**



Il est classé premier en terme de superficies et de production des cultures maraîchères dans la zone centre, vu sa valeur marchande. Ainsi, l'oignon est estimé à l'année 2013 à 1050 tonnes.

En moyenne chaque migrant de retour exploitant maraîcher produit par campagne au moins 50 sacs d'oignons. L'oignon est suivi par la tomate avec 12 tonnes en 2013.

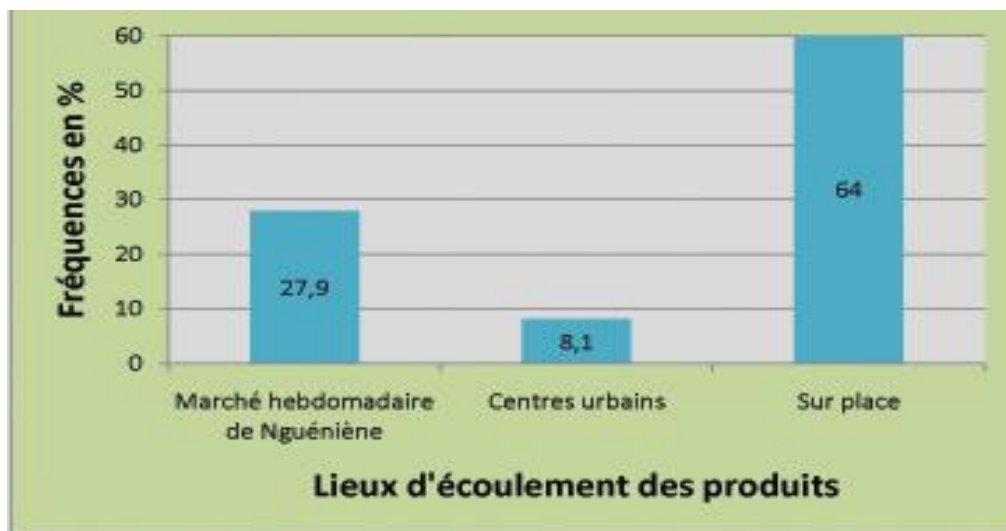
L'autre fait à noter c'est de 1990 à 2000, la production de ces deux spéculations ont été généralement faibles, c'est alors à partir de 2000 qu'elles ont commencé à connaître une évolution vertigineuse. Cela est dû en grande partie au retour notable des ressortissants de la zone centre, en vue d'investir activement dans l'exploitation de la culture maraîchère. Ils ont révolutionné le maraîchage tant au niveau des techniques de production que le choix des cultures à exploiter. L'importance de la production des deux filières et des cultures maraîchères en général, repose sur un certain nombre de facteurs qui sont entre autres : la diversification des cultures, l'utilisation de la main d'oeuvre mais particulièrement le fait que les cultures maraîchères soient intégrées dans les habitudes alimentaires.

Cependant, la production maraîchère dans la zone centre reste faible, malgré les potentialités que le milieu regorge en terme d'eau, de terres et de ressources humaines.

La forte production d'oignon est faite de mars à avril, celle du piment de novembre à février, celle de la tomate de décembre à mars. Pour le gombo, sa forte production se fait à partir du mois d'août et se poursuit jusqu'en janvier voir février.

En ce qui concerne la commercialisation des produits maraîchers, elle demeure l'une des préoccupations centrales des producteurs. Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir comment produire l'oignon ou la tomate mais comment les conserver et les écouler. L'écoulement des produits se font de trois façons différentes dans la zone centre (figure ci-dessous n°5).

Figure n° 5: **La répartition des lieux d'écoulement des produits maraîchers et arboricoles.**



Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

Tout d'abord, il ya l'écoulement des produits sur place à travers le phénomène des « banabanas ». Ici, les « banabanas » sont des commerçants venus en général des villes comme Joal, Mbour, Dakar, Thiès, pour se procurer des produits maraîchers. Ce sont des marchands qui achètent des produits de tout genre à bas prix et les revendent dans les centres urbains à des prix élevés. Ainsi, 64% des produits en provenance du maraîchage se commercialisent par le biais du système « banabana ».

L'autre moyen de commercialisation est accès aux marchés hebdomadaires locaux de proximité. La zone centre de Nguéniène abrite l'un des « loumas » les plus fréquentés du département de Mbour. 27,9% des produits maraîchers sont commercialisés dans ce marché. La proximité du marché constitue un point stratégique pour l'écoulement des produits agricoles issus de l'ensemble des activités pratiquées par la population de Nguéniène et des villages environnants.

En fin, la commercialisation des produits agricoles vers les centres urbains, elle est faiblement représentée. Une minorité (8,1%) amène leurs produits dans les marchés urbains comme Joal, Mbour, Thiaroye, Castor, Croisement Cambérène, en espérant de les vendre à bon prix. Il est facilité par le « bus horaire » qui quitte Nguéniène centre en direction de Dakar tous les jours à partir 05h du matin et revenir le soir aux environs de 17h. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir un maraîcher d'emprunter le « horaire » le matin, aller vendre à Dakar ou à Mbour et revenir le soir pour travailler dans sa ferme. Le bus joue un rôle de facilitateur.

L'autre mode de transport, la charrette, elle est aussi utilisée pour l'acheminement des produits maraîchers surtout dans la commune de Joal-Fadiouth. C'est le moyen de transport le plus employé dans la localité, il permet aux paysans de déplacer les récoltes vers les magasins de dépôt en attendant le moment opportun pour les commercialiser.

Notons que la commercialisation des produits du maraîchage est heurtée à deux inconvénients, à savoir l'absence des équipements de conservations des produits agricoles et la forte pénétration des produits venant de l'étranger.

Cependant, les prix fluctuent au cours de l'année. Cette fluctuation des prix est liée très souvent à la disponibilité des produits sur le marché, à un manque d'organisation et de concertation des différents acteurs. Voir le tableau n° 15 ci-dessous

Tableau n° 9 : **Variation mensuelle des prix sur les produits maraîchers**

<b>Spéculations</b>	<b>Période de faibles prix</b>		<b>Période de prix élevés</b>	
Gombo	Avril à Juillet	<b>300f/kilo</b>	Octobre à Décembre	<b>1000f/kilo</b>
Tomate	Septembre à Décembre	<b>2500f/caso</b>	Mars à Avril	<b>1500f/caso</b>
Oignon	Mars à Juin	<b>2500f/50kg</b>	Juillet à Août	<b>15000f/sac 50kg</b>
Piment	Juin à Août	<b>500f/kilo</b>	Février à Avril	<b>5000f/kilo</b>
Jaxatou	Juillet à Août	<b>1000f/kilo</b>	Novembre à décembre	<b>3000f/kilo</b>

Source : Caritas Dakar (2013)

Ce tableau nous donne une idée assez claire pour comprendre la fluctuation des prix sur les produits maraîchers au cours de l'année en général. Il faut souligner que c'est souvent la même configuration qui se répète presque dans chaque année.

Le premier constat qu'on peut retenir de notre analyse est de savoir que les prix varient considérablement en fonction des mois et des saisons. Et généralement les prix sont faibles en période de l'hivernage mais connaissent une hausse particulière en période sèche. Le deuxième constat c'est que l'oignon perturbe cette trajectoire saisonnière de la valeur des prix sur les produits maraîchers. En effet, l'oignon est plus couteux en période humide qu'en période sèche contrairement à d'autres produits maraîchers comme la tomate ou c'est l'inverse qui se produit. L'oignon coute 10000 à 15000f le sac de 50kg de Juillet à Août qui marque le cœur de l'hivernage et 2500 à 3000f le sac de 50 kg de Mars à Juin qui correspond à la période sèche annonçant le prochain hivernage. Cette contradiction résulte de la faible production de la culture d'oignon durant la période de l'hivernage alors que les autres cultures sont très souvent exploitées et récoltées à grande quantité pendant cette période humide.

Nous avons constaté que beaucoup de maraîchers ont vu leurs revenus baisser par manque de maîtrise et de contrôle de la variation des prix. Ce qui suppose un calendrier cultural et commercial qui leurs permettront de faire face à ces fluctuations mensuelles et saisonnières, afin de mieux écouler leurs produits en s'adaptant davantage à la configuration des marchés.

### **II-1-1 Revenus maraîchers**

Ici nous avons décidé de comparer les revenus des migrants de retour issus du maraîchage et ceux tirés des activités pratiquées en milieu d'accueil (la ville) pour bien analyser l'importance du retour à l'exploitation de la terre. Les enquêtes menées dans la zone centre relatent que 81,3% contre seulement 18,7%, préfèrent l'exploitation maraîchère que de travailler en ville.

Ainsi, le tableau n°16 ci-dessous montre effectivement qu'en ville la majeure partie des migrants de retour interrogés (42,9%) obtenaient par mois entre 25000 à 50000Fcfa et uniquement 15,4% percevaient au total plus de 100000Fcfa. Ces données statistiques prouvent le caractère dérisoire des emplois exercés en milieu d'accueil par les ressortissants ruraux, à savoir le lavage de voiture, marchand ambulant, journalier, gardiennage etc. Ainsi, leur principal problème en termes d'intégration en milieu urbain résulte de la problématique de l'accès à l'emploi. Avec ce faible pouvoir d'achat, il est très difficile de faire des envois d'argent ou de produits à la famille au village et de les associer avec les dépenses urbaines quotidiennes nécessaires à la vie.

Tableau n°10: **Répartition des revenus mensuels des migrants de retour en zone d'accueille.**

<b>Salaires/Mensuel</b>	<b>Nb.cit.</b>	<b>Fréq</b>
-25000F	30	23,8%
25000-50000F	36	42,9
50000-75000F	10	11,9
75000-100000F	5	6,0%
+ de 100000F	13	15,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>84</b>	<b>100%</b>

Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

La figure n°11 ci-dessous, par contre, révèle que les activités maraîchères constituent un signe d'espoir pour les migrants de retour à construire leur autonomie. De ce fait, 38,6% des migrants de retour ont des revenus saisonniers qui oscillent entre 250000 à 500000Fcfa, 38,5% d'entre eux avoisinent de 500000 à 1000000Fcfa et 2,9% gagnent plus de 1000000Fcfa.

Figure n°11 : Répartition des revenus saisonniers des migrants de retour tirés du maraîchage.

Revenus	Nb. cit.	Fréq.
100000-250000Fcfa	14	20,0%
250000-500000Fcfa	27	38,5%
500000-750000Fcfa	16	22,9%
750000-1000000Fcfa	11	15,7%
+1000000Fcfa	2	2,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>

Source : AssaneSene, enquêtes septembre2013

La comparaison entre ces deux tableaux nous enseigne que le retour à la terre est le soubassement du futur développement de l'économie rurale et on n'est plus obligé de migrer pour réussir ou pour améliorer notre vie quotidienne. La possibilité de rester et de travailler en zone rurale s'avère être aujourd'hui une réalité vérifiée. Les nouvelles activités rurales qui sont entrain de s'y développer méritent, par conséquent, une attention particulière ne se reste que l'espoir qu'elles nourrissent au prés des jeunes migrants de retour. Dès lors, des politiques adroites doivent être entreprises pour encourager la prise de décision des migrants ruraux à retourner davantage dans leurs milieux d'origines.

## II-1-2 L'ARBORICULTURE

L'arboriculture comme son orthographe l'indique est composée de deux mots, à savoir arbre et culture. Ce qui revient à la définir comme une activité qui consiste à cultiver des arbres ou des arbrisseaux destinés soit à l'ornement (arboriculture ornementale), soit à la commercialisation (arboriculture fruitière).

Dans notre zone d'étude, elle a pris une forme plutôt commerciale qu'ornementale. L'arboriculture avait totalement disparu dans la zone centre de Nguéniène, due à des



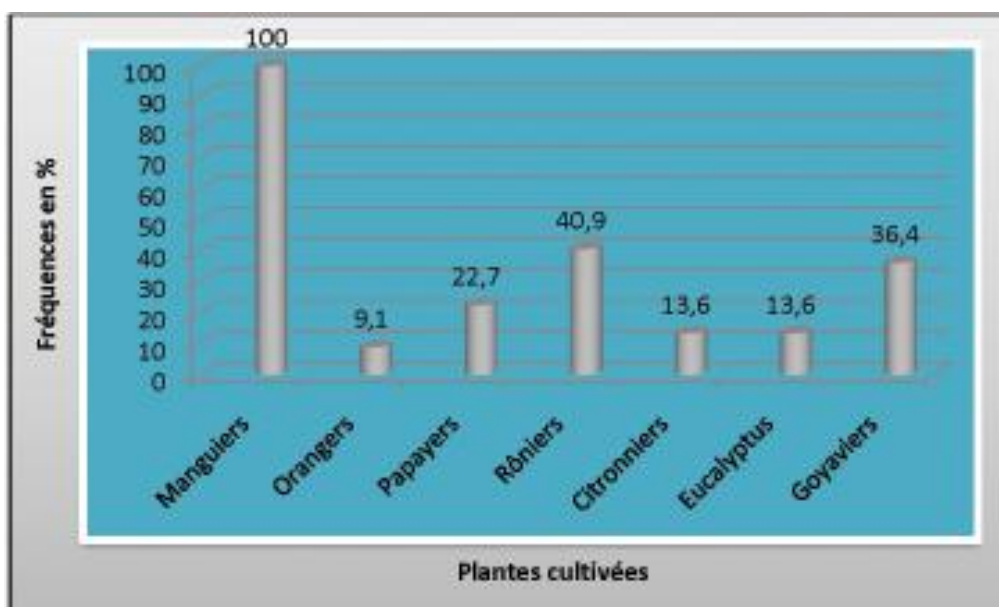
sécheresses répétées et à l'exploitation extensive du bois pour le fumage des poissons, amplifiée par la proximité du port de Joal.

Cependant, aujourd'hui, elle a repris de plus belle en occupant une place centre au coeur des activités exercées dans la localité. En effet, le contexte actuel déterminé par l'abondance des produits fabriqués issus des divers fruits arboricoles, a clairement favorisé l'accroissement de l'arboriculture. L'arboriculture est la deuxième activité investie par les migrants de retour derrière le maraichage (23,2%). Elle est devenue plus moderne et plus tournée vers la recherche de profit et de gains. Dans la localité étudiée, l'arboriculture est quasiment masculine, la femme n'intervient qu'uniquement dans la commercialisation des fruits arboricoles.

### II-1-3 La diversité des plantes arboricoles

Le retour de l'arboriculture dans la zone centre, s'accompagne d'une pluralité de plantes fruitières et de bois. On distingue à ce titre : manguiers, rôniers, citronniers, eucalyptus, goyaviers, papayers, orangers, bananiers, etc.

Figure n°6 : La répartition des plantes cultivées en fonction de leur importance



Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

Toutefois, le manguier occupe la première place car il est présent dans toutes les parcelles arboricoles (100%). L'importance accordée à la culture de la mangue peut se résulter de son caractère de culture traditionnelle locale mais aussi commerciale. Précisons en dehors de la diversité des cultures arboricoles, chaque culture du moins la majorité présente lui-même une variété. A titre explicatif, le manguier peut fournir une variété de mangues suivant des catégories différentes en taille et en forme. La culture de plusieurs variétés de mangues dans les parcelles semble être une règle dans la zone centre de Nguéniène. C'est ainsi on peut distinguer une pluralité de gammes de mangues, le « boulcodieyal », le « domdoussou », le « greffal », etc. La variété des mangues est très importante car elle pèse sur la valeur marchande. Les plus grosses sont plus sollicitées que les petites. C'est dans ce cadre que la technique de sur-greffe sur les plantes trouve son impact.

Photo n° 6 **Plantes de manguier associées à de l'oignon (2013).**



L'autre culture dominant après celle de la mangue, le rônier (40,9%) qui est une culture orientée notamment vers l'ornement. Son importance dans la zone s'explique par le fait qu'il

est très utilisé dans la construction des cases traditionnelles qui dominent le décor de l'habitat rural, il sert également de bois pour le fumage des poissons, sans parler de ses fruits appelés en wolof « Coni ». Il est surtout employé en période de l'hivernage particulièrement pendant la récolte pour attacher le mil ou le sorgho. Beaucoup de personnes venant des localités environnantes viennent s'acquérir de ce produit arboricole pour des fins diverses. Cependant, avec la modernisation de l'habitat, le rônier perd de plus en plus sa valeur.

**Photo n°7 Plantes de rônier dans le village de Nguéniène (2013)**



En ce qui concerne le nombre de pieds plantés dans les parcelles des migrants de retour, il reste varié. Selon la figure n°19 ci-dessous 81,9% des migrants de retour ont des parcelles qui contiennent entre 20-500 pieds et 13,6 pieds possèdent entre 500 et 1500 pieds. Seulement 4,5% ont de 1501 à 2000 pieds.

Tableau n°12 : Répartition des parcelles des migrants de retour selon les tranches de taille en nombre de pieds

Tranches de taille en nombre de pieds	Nb. cit.	Fréq.
20-30	5	22,8%
31-40	3	13,7%
41-60	7	31,9%
61-100	1	4,5%
101-500	2	9,0%
501-1000	2	9,0%
1001-1500	1	4,5%
1501-2000	1	4,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>22</b>	<b>100%</b>

Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

Il faut signaler que la pratique de l'association des cultures est très observée dans la zone centre. Le type d'association de cultures dominant dans la localité reste celui qui associe les manguiers à d'autres arbres tels que le citronnier, le goyavier, etc. Il ya aussi un autre cas d'association qui est entrain aujourd'hui de s'émerger dans la communauté rurale. Il s'agit en question de l'association des cultures arboricoles à celles maraîchères. Cette pratique d'association de cultures s'explique par les difficultés d'accès au foncier et au manque de terre. L'autre raison, s'investir strictement dans les cultures maraichères en marginalisant celles arboricoles serait imprudent puisque les arbres fruitiers comme le manguiers constituent la principale ressource de revenus des personnes âgées.

« La *pension de retraite d'un paysan se trouve dans les plantes* » (Alouise Gueye, maraîcher, village de Nguéniène).

Toutefois, on note une minorité de parcelles à culture pure et très souvent ce sont des parcelles de rôniers et d'eucalyptus destinées généralement à l'ornement. On rencontre aussi des parcelles de mangues en culture pure.

## II-1-4 La technique culturale

Dans l'arboriculture plusieurs éléments collaborent à sa réussite. Parmi lesquels on peut distinguer :

**-L'utilisation des intrants** : les intrants sont peu employés dans le secteur arboricole. Lorsque la plante atteint un certain âge, l'usage des intrants n'est plus nécessaire. Néanmoins, on observe l'usage de la fumure surtout organique au début de la plantation. La fumure organique vient des écailles de poissons ou des déjections animales.

**-L'arrosage**, il est dominé par le mode d'arrosage manuel. Cependant les migrants de retour ont modifié le système d'arrosage en introduisant de nouveaux équipements à l'instar de la motopompe. Et c'est ce qui explique aujourd'hui la variété des cultures et l'augmentation de la taille des parcelles arboricoles.

On remarque aussi un autre mode d'arrosage ou nous surnommons « l'arrosage naturel ». En effet, la plupart des planteurs préfèrent planter leurs arbres arboricoles en période d'hivernage du fait de la forte humidité du sol occasionnée par les eaux de pluies, capitale pour la germination et l'accroissement de la plante. A cet égard, l'arrosage est moins important à cette période, il est quasiment assuré par les pluies.

**-La récolte des fruits**, elle, se fait de façon traditionnelle dans la zone centre de Nguéniène, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas l'objet d'aucune technique particulière. La seule technique utilisée demeure le secouement des branches pour faire tomber les fruits. Ce mode de récolte est surtout pratiqué pour cueillir les mangues. Le mode de secouement des branches nécessite l'emploi de plusieurs mains d'oeuvres. Ce qui fait en période de récoltes beaucoup de jeunes ruraux tirent leur épingle du jeu dans ce type de travail en ayant entre 1000 et 2500Fcfa par jour. Cependant, il faut noter que les récoltes concernent singulièrement les fruits non mûrs, puisque si on attend que les fruits arrivent à maturité sur les arbres, on risque d'avoir beaucoup de pertes avec des fruits détériorés. Etant donné que pendant les récoltes, le



secouement des branches est tellement fort que les fruits murs sont souvent détruits et deviennent inutilisables. Fort de cette raison, les arboricoles préfèrent récolter les fruits non murs et les garder le temps qu'ils soient mûrs et prêts à être vendus dans les marchés fruitiers. La méthode de mise en maturité des fruits appelées souvent en langue sérère « ufa » constituent le mot d'ordre des exploitants fruitiers dans la zone centre de Nguéniène.

Pour la commercialisation des produits agricoles, elle demeure nettement l'affaire des femmes dans la zone centre. Les femmes achètent des mangues par bassine (un bassine =2500Fcfa) ou par seau (un seau= 1000Fcfa) et les revendent au marché « louma » de Nguéniène en détail quatre (04) mangues pour 100Fcfa (photo n° 3 ci-dessous).

**Photo n°8:Les mangues au marché de « louma » de Nguéniène (2013)**



Notons également que le prix de la bassine et du seau de mangues varie considérablement en fonction de la nature et de la taille des mangues.

Avec les recettes issues du commerce des fruits, les femmes parviennent à satisfaire quelque part leurs besoins cruciaux et à améliorer leur bien-être.

En dehors des femmes, il ya les « banabanas » qui interviennent aussi dans la commercialisation des fruits. Ils récoltent les fruits non mûrs, après mise en maturité, ils les amènent dans les centres villes. Le « banabana » peut cueillir toute une parcelle fruitière en donnant uniquement une avance minime à l'arboricole et le reste sera complété après la vente. Toutefois ce système pose souvent des ennuis entre arboricole et « banabana », car l'arboricole ne reçoit pas très souvent à tant son dû.

### **II-1-5 Les revenus arboricoles**

Les recherches menées dans la zone centre n'ont pas permis de donner en détail les rendements pour chaque variété de cultures fruitières arboricoles. Néanmoins nous avons obtenu des données concernant les rendements des migrants de retour pratiquant l'arboriculture. Le tableau n°20 ci-dessous nous donne une idée sur la taille des revenus annuels des migrants de retour tirée de la pratique arboricole. Ainsi, 36 % obtiennent entre 250000 et 500000Fcfa, mais précisons que 22,7% acquièrent plus de 1000000Fcfa. Globalement, la plus grande partie des migrants de retour (54,6%) investissant dans l'arboriculture gagnent entre 250000 et plus de 1000000Fcfa. Par contre, 22,7% ont moins de 2500000Fcfa. La taille des revenus provenant des cultures arboricoles fait que de nombreux migrants de retour une fois au village s'activent dans ce domaine. Cependant, contrairement au maraîchage, l'arboriculture est un investissement à long terme qui demande de la patience et du temps. En d'autres mots, l'investissement n'est pas amorti à l'automatique car la durée des plantes arboricoles varient généralement entre trois et quatre ans. La durée dépend également de la nature de la plante et de la qualité du sol.

Tableau n°13 : **Répartition des revenus des migrants de retour issus de l'arboriculture.**

<b>Revenus</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
200000-250000Fcfa	5	22,7%
250000-500000Fcfa	8	36,4%
500000-750000Fcfa	2	9,1%
750000-1000000Fcfa	2	9,1%
+1000000FCFA	5	22,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>22</b>	<b>100%</b>

Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

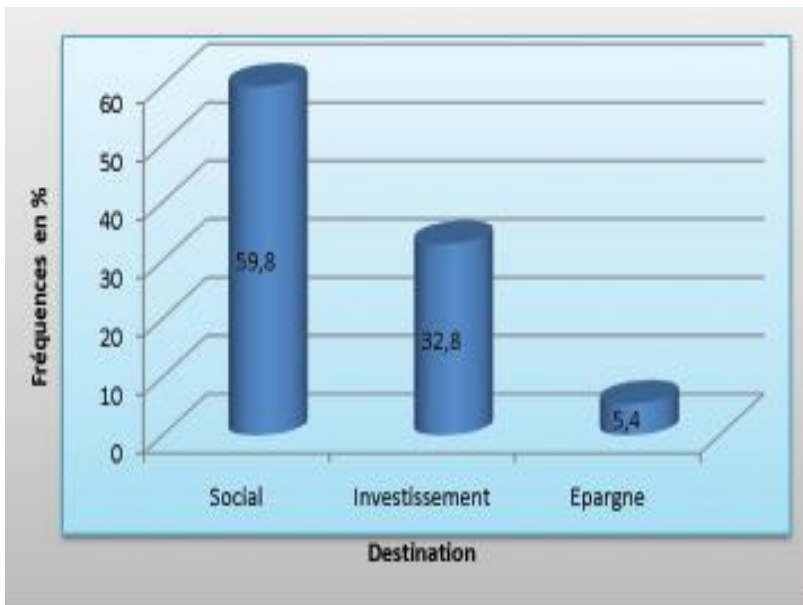


## **CHAPITRE II : L'UTILISATION DES REVENUS ISSUS DES ACTIVITES DES MIGRANTS DE RETOUR**

Dans cette partie, il sera question de mesurer les prérogatives auxquelles les activités développées par les migrants de retour ont pu engendrer au niveau de la communauté rurale. Pour se faire, nous tenterons de voir la destination des revenus de ces migrants retournés au village pour une meilleure analyse de l'importance de ces activités nouvellement menées.

Dans la zone centre le maraîchage et l'arboriculture rapportent l'essentiel des revenus des activités investies par les migrants de retour. Ils ont un rapport non négligeable sur la vie économique et sociale des migrants de retour à travers la création de nouvelles activités lucratives, la contribution à la sécurité alimentaire et l'acquisition des équipements. Cependant, selon les résultats obtenus de nos enquêtes sur l'orientation des revenus provenant du maraîchage et de l'arboriculture, trois semblent faire consensus : le social, les investissements productifs (transport, commerce, élevage, soudeur métallique, tailleur, etc.) et l'épargne.

Figure n°7 : **Les domaines d'orientation des fonds tirés du maraîcher et de l'arboriculture**



Source : AssaneSene, enquêtes septembre 2013

## II-1 Au niveau social

Les revenus tirés du maraichage et de l'arboriculture connaissent une utilisation relative sur plusieurs secteurs. Cependant, le soutien social du ménage constitue la principale destination des revenus des migrants de retour (59,8%). Ils sont prioritairement et majoritairement destinés à alimenter le budget de consommation du ménage. En effet, la priorité accordée à l'amélioration des conditions de vie locale montre à quel point les revenus maraichers et arboricoles sont nécessaires à la satisfaction de leurs besoins élémentaires. Ils constituent ainsi une forme d'assurance et d'abri contre la précarité des conditions de vie de la population. Ce type d'orientation est, rappelons le, le dénominateur commun des motifs de départ de la plupart des jeunes animés par la passion de la migration.

L'éducation et la santé des enfants consacrent quant à elles une part certaine dans l'emploi des revenus, dans la mesure où la plus grande partie des paysans supportent aujourd'hui les frais

de mensualités scolaires grâce à ses revenus issus de la pratique des activités de contre saison. Elle a permis aussi à certains parents d'élèves notamment ceux du village de Ndoffane d'acheter des bicyclettes à leurs enfants dans le but de contribuer à l'amélioration de leurs études et de leur mobilité en direction du CEM de Nguéniène centre distance de Ndoffane de trois kilomètres. Avant l'introduction du maraîchage dans la localité, deux sur quatre élèves en provenance de Ndoffane étaient en retard et abandonnaient leurs études prématurément à cause de la distance. Mais aujourd'hui ces difficultés de déplacements sont de plus en plus minimisées grâce à l'usage de la bicyclette.

A ces orientations viennent se greffer le caractère marital des revenus des migrants de retour. Ils constituent un soutien financier crucial pour le paiement de la dot des migrants de retour en âge de se marier. « *J'aime travailler dans le domaine maraîcher et arboricole...grâce à mes revenus, j'ai pu me marier.* » (Modou TOPE, 30 ans, Ndianda)

L'exploitation des cultures de contre saison est devenue par conséquent une nécessité plutôt qu'un simple choix. L'exemple du village de Ndianda peut servir d'illustration où chaque année au moins quinze jeunes prennent femmes grâce à ces activités lucratives.

L'habitat occupe également une place décisive dans les orientations de revenus maraichers. Celui-ci est largement révolutionné surtout en termes de qualité et d'expansion spatiale. Aujourd'hui, les cases traditionnelles disparaissent de plus en plus pour laisser la place à des habitations modernes semblables à celles urbaines. . « *Mes revenus m'ont servi à construire une maison moderne.* » (Lamine SAMBA, maraîcher, Ndoffane).

L'un des principaux soucis des jeunes ruraux est de construire un habitat car la construction d'une maison demeure importante aux yeux de la population rurale et détermine parfois l'obtention d'une épouse.

Photo n°9 : **Maison traditionnelle et maison moderne, dans le village de Nguéniène (2013).**



Une autre constatation déterminante qui a fait également l'objet de notre attention, la dislocation du regroupement traditionnel familial. Dans le système traditionnel, le regroupement de la famille occupait une place centrale, tout se gouvernait dans la cellule familiale. Cependant, avec le phénomène de la migration de retour, ce système a été remis en cause. Ceci est très visible au niveau de la zone centre où la plupart des migrants qui sont de retour intègrent rarement la cellule familiale « primitive », ils se détachent et fondent leur propre famille. Raison pour laquelle nous voyons une émergence fulgurante de l'habitat.

Il ne faut pas surtout oublier que la redynamisation des activités maraîchères et arboricoles ont permis aux migrants de retour de se réunir sous forme d'association ou de fédération (FEPAN) pour mieux gérer leur intérêt commun afin d'apporter des solutions aux difficultés économique de la zone centre. C'est ainsi, Selon Michel Rocard, « le développement local est une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble économique, social et culturel afin de créer une dynamique durable sur le terrain. »

### II-1-2 **Au niveau des investissements**

L'utilisation des dividendes de la culture maraichère et arboricole pour le social est suivie, dans l'échelle des priorités des migrants de retour, de celle pour les investissements productifs (32,8%). Les investissements productifs sont notés dans le transport, dans le matériel agricole, dans le commerce, ainsi que dans l'élevage.

Le transport est un secteur visé par les maraîchers après la vente, beaucoup y investissent leurs gains. Dans nos enquêtes, nous avons remarqué que la plupart des jeunes surtout ceux qui ont appris un métier de chauffeur embrassent le maraîchage dans l'unique but d'acheter un véhicule de transport. Le maraîchage est pour eux une recherche de fonds pour mettre en branle un projet individuel ou collectif.

En outre, quant à ceux qui n'ont pas appris le métier de chauffeur, ils achètent un véhicule « clando » et le confient à un jeune chauffeur qui lui verse les revenus toutes les deux semaines. C'est ainsi qu'on distingue la prolifération spectaculaire des « chauffeurs clandos » dans la zone centre de Nguéniène. Le « chauffeur clando » joue un rôle moteur dans le développement du transport rural, il substitue à l'emploi de la charrette.

En effet, montrons qu'à l'approche de la campagne d'oignon la plupart des « chauffeurs clandos » confient leurs voitures, pour travailler cette culture de rente. La combinaison des

activités maraichères et le « chauffeur clando » a donné des résultats approuvables, elle a permis à certains d'ajouter leurs revenus.

Les revenus participent également au développement de l'agriculture de sous pluies en permettant aux agriculteurs de renouveler le matériel agricole vétuste. C'est ainsi que des centaines de semoirs, de houes, de chevaux, de charrettes, entrent chaque année dans la zone centre contribuant ainsi au renouvellement et à la relance de l'agriculture. La population de la zone centre a compris que le développement de l'économie ne peut se faire qu'à travers l'agriculture. Et pour que cette dernière soit productive, il est obligatoire qu'elle s'accompagne d'un bon équipement adéquat et moderne. La revalorisation de la terre est l'unique issue pour sortir de la précarité et de la pauvreté. La pauvreté n'est pas une condamnation éternelle mais elle est plutôt une circonstance qui peut être transcendée à travers le travail.

Par ailleurs, nos enquêtes ont révélé que certains se sont relancés dans la culture de l'arachide grâce aux bénéfices venant du maraîchage ; même si nous ne devrions pas ignorer le contexte morose dans lequel se trouve la filière arachidière.

Le commerce demeure aussi l'une des destinations des revenus en provenance de l'arboriculture et du maraîchage. Les migrants de retour ont développé diverses formes de commerces : Juste après la récolte de l'arachide, certains achètent plusieurs kilos d'arachides décortiquées (250 à 300f le kilo) qu'ils stockeront jusqu'au début de l'hivernage qui coïncident à l'augmentation du kilo (700f le kilo). L'intérêt de ce système de commerce, c'est qu'on achète à un prix faible et on revend à un prix élevés. Il s'agit ici du jeu de l'offre et de la demande. D'autres s'investissent dans l'huile locale à base arachide, elle est employée quasiment par l'ensemble de la population de Nguéniène. Son utilisation ne se limite pas seulement au niveau des campagnes mais aussi dans les villes. Elle est vendue à 700f/litre contre 1200f/litre pour l'huile industrielle.

Les migrants de retour investissent également dans les boutiques singulièrement les grossistes et les quincailleries. Ces lieux d'achat s'émergent de nos jours comme de l'herbes, ils représentent l'essentiel du commerce de la zone centre. Ils ont rendu un service certain aux populations, étant donné que ces dernières trouvaient de sérieuses difficultés à s'approvisionner en denrées alimentaires et autres substances. Leur seul lieu d'approvisionnement était le marché de « louma » qui se tient une fois dans la semaine. Le jour de « louma », les populations étaient obligées de s'approvisionner en grande quantité, ce qui n'était pas souvent évident. De toute évidence, ces lieux de proximité ont participé à l'amélioration des conditions de vie de la population, ils ont simplifié les difficultés d'accès aux produits vitaux nécessaires à l'alimentation humaine.

Le développement du bâtiment s'accompagne de l'implantation des boutiques de quincailleries. Les boutiques de quincailleries trouvent un marché favorable dans la zone centre et de ce fait, ils attirent de plus en plus d'investisseurs en l'occurrence ceux des migrants de retour.

L'approvisionnement sur place en matériel et produits alimentaires est devenu une certitude dans la zone centre de Nguéniène. En conséquence, la population n'est plus totalement dépendante de la ville, elle tend désormais à être autonome.

À travers les revenus issus de leurs activités, les migrants de retour investissent également soit dans l'embouche bovine, soit dans l'aviculture. Le développement de ces activités nouvelles surtout avec l'arrivée des migrants de retour a engendré la marginalisation de l'élevage extensif (transhumance) qui pourtant assurait un transfert de fertilité du sol et contribuait à l'alimentation par la fourniture des produits comme le lait et ses dérivées. Dans la zone centre, les revenus maraichers consacrent une place non négligeable à l'embouche. L'abandon de l'élevage extensif résulte par son manque de productivité et d'économie, que reprochent les

jeunes de la localité. Les troupeaux transhumants revêtaient largement un caractère de prestige et de pouvoir, et le plus souvent ils étaient destinés à célébrer des cérémonies comme le mariage et les funérailles. Aujourd'hui, les jeunes singulièrement les migrants de retour ont pris l'éveil que l'élevage extensif dans sa pratique traditionnelle n'a pas joué le rôle d'incitation réelle de développement économique de la communauté rural. C'est à cet effet, que les migrants de retour soucieux de participer au développement économique de leur village mais aussi vu les opportunités certaines qu'offrent le milieu tant pour l'achat des animaux que pour l'écoulement, ont décidé d'investir dans l'embouche bovine ou dans la poulaillerie.

L'embouche est basée sur l'achat d'animaux maigres âgés de 2 à 3 ans (de 180 à 250 kg de poids vif) à faible prix, qui seront soumis à une brève période d'alimentation à base de pailles complémentées en vue d'être commercialisés à l'occasion des fêtes religieuses. De ce fait, le critère de choix des emboucheurs est accès uniquement sur l'achat des animaux, qui doit être le plus bas possible.

En effet, dans notre zone étude, il ya deux sortes d'embouche : En premier lieu, l'embouche qui consiste à garder l'animal bien à la maison en lui faisant suivre un régime alimentaire très particulier. Et en deuxième lieu, l'embouche ou l'animal (vache) reste avec l'ensemble du troupeau, au retour du pâturage (le soir), il subit un régime alimentaire peu singulier. Le premier constitue le mode d'embouche le plus pratiqué dans la localité par les migrants de retour. Les migrants de retour se sont tournés vers cette spéculation d'embouche dans le but d'améliorer leurs revenus monétaires et de lutter contre la pauvreté rurale.

Ainsi, nos enquêtes ont affirmé que les animaux embouchés étaient tous achetés. Et que la vache et le mouton représentent les deux principaux animaux embouchés dans la zone centre. Le choix de ces deux animaux résulte du fait que la vache constitue en termes de viande un animal très sollicité. La viande de la vache est la préférée dans les cérémonies (funérailles,



mariage, etc.) surtout en milieu sérère et sa demande est très élevée. Ainsi, au niveau de la zone centre un nombre significatif de vaches d'embouche sont vendues. A vrai dire, une vache maigre peut coûter entre 10000 à 200000Fcfa et être revendue après l'embouche à plus de 700000Fcfa.

Ceci est valable pour le mouton qui est commercialisé fréquemment lors de la fête de tabaski. La pratique de moutons d'embouche a permis au nécessiteux surtout à l'approche de la fête de tabaski de s'approvisionner sur place plutôt d'aller dans les centres urbains.

Quant à la poulaillerie, elle est pratiquée par une bonne partie de la population à l'occurrence celle du village de Ndoffane. L'élevage poulailler a contribué fortement à la promotion de l'emploi rural des jeunes. C'est une activité qui fait appel à une main d'oeuvre importante.

En dehors des marchés « loumas » qui entourent la communauté rurale de Nguéniène, son marché hebdomadaire lui confère une fiabilité et une facilité pour l'achat et l'écoulement des bovins. Le marché hebdomadaire est un maillon important dans le circuit de la commercialisation du bétail grâce au foirail construit en 2009 de 300m<sup>2</sup> de superficie. Le foirail est fonctionnel uniquement le mercredi (jour du marché de « louma »), il accueille en moyenne 1000 vaches par semaine, en majorité des vaches de troupeaux même si l'effectif de ceux d'embouchés restent non méprisables.

### II-1-3 **Au niveau d'épargne**

Le développement fulgurant des activités de contre saison menées par les migrants de retour s'est notamment traduit par l'implantation des banques de proximités ayant comme but d'accompagner le monde rural dans la quête d'un développement durable. Après la commercialisation des légumes et des fruits, certains migrants de retour épargnent leurs économies dans les crédits mutuels sous la forme de compte d'épargne. Les enquêtes menées dans la zone centre montrent que 5,4% des migrants de retour font recours au système bancaire. Malgré ce faible taux d'épargne, il est également révélateur de changement de

mentalité dans la gestion financière des paysans de la communauté rurale. Les paysans préféraient acheter une vache ou une chèvre au lieu d'épargner car pour eux une vache c'est comme de l'argent à la banque. Aujourd'hui, ils abandonnent de plus en plus le mode traditionnel d'épargne en accédant à des services financiers de proximité adaptés permettant de développer des activités génératrices de revenus et d'améliorer le bien être du ménage.

Ils épargnent également en raison des possibilités de crédit et de soutien aux projets que ces structures financières peuvent leur apporter dans leurs activités respectives. Cependant, une grande partie de la population restent toujours pessimistes quant à l'épargne de leurs économies dans ces organismes financiers à cause du déficit de l'information. Il ya aussi la faiblesse des revenus à épargner d'autant plus que les besoins familiaux absorbent plus de la moitié.

Au terme de l'analyse des activités investies par les migrants de retour dans la zone centre de Nguéniène, il ressort que l'agriculture de substance ne constitue pas la véritable raison de leur retour mais plutôt les activités rémunératrices de revenus principalement l'arboriculture et le maraîchage.

Le maraîchage et l'arboriculture sont aujourd'hui les principales sources de revenus des migrants de retour de la localité, leur développement a eu une portée majeure sur la renaissance de l'économie. Ils ont permis aux jeunes migrants de retour qui étaient entièrement marginalisés dans les affaires foncières de retrouver une nouvelle responsabilité en devenant de plus en plus des propriétaires terriennes. Les migrants de retour, de par les revenus issus des activités arboricoles et maraîchères s'orientent surtout au niveau social. Mais ils sont également investis de façon indéniable dans des activités concluantes porteuses de développement en l'occurrence le commerce, le transport, l'embouche etc. Ainsi le retour n'est-il pas une solution pour l'avenir ?

Remarquons également avec les revenus du maraîchage et de l'arboriculture, les jeunes ont désormais la possibilité de participer aux choix des décisions sur la façon de gérer les dépenses du ménage mais également d'être autonome face à l'emprise des vieux qui a toujours été manifeste dans la zone centre.

## CONCLUSION GENERALE

La communauté rurale de Nguéniene, située dans la région de Thiès est un espace périphérique. Dans le contexte actuel déterminé par la crise alimentaire et les difficultés urbaines fracassantes la zone centre de la CR de Nguéniene par ses aménagements agricoles a pris le chemin de la croissance en mettant l'accent sur les cultures de contre saison. Néanmoins, il faut souligner que les ressortissants de Nguéniene qui travaillaient dans la zone des niayes comme « sourga » au lieu d'amener de l'argent, ils ont plutôt importé la pratique maraichère dans une zone ou cette dernière était quasiment ignorée. En effet, l'essor des pratiques de contre saison a fait émerger considérablement le retour des migrants, à telle enseigne qu'on oserait dire dans quinze ans la quasi-totalité des ressortissants de zone centre de Nguéniene serait de retour. Ce retour vers la terre s'est manifesté dans la localité de Nguéniene par la pratique de diverses activités agricoles. Il s'agit entre autres du maraichage et de l'arboriculture. Les revenus tirés de ces diverses activités agricoles ont révolutionné grâce aux nouvelles techniques de production maraichères et arboricoles (motopompe et pompe diambar)

Ces activités constituent désormais le moteur et l'épine dorsale de l'économie de la communauté rurale de Nguéniene.

L'économie de la zone centre n'est guère exclusivement portée sur l'exploitation des cultures de sus pluie avec une large dominance de la culture de l'arachide mais plutôt sur les cultures de contre saison qui sont entrain de refaire la santé de l'économie de la localité. En effet, avec le rythme actuel de croissance de ces activités de contre saison, l'économie de Nguéniene d'ici 2025 sera monopolisée par l'arboriculture et le maraichage au détriment des cultures humides destinées à l'alimentation. A titre indicatif, 53% des paysans préfèrent au jour d'hui cultiver l'ognon que l'arachide.

L'avenir de l'économie de la communauté rurale semble être ainsi lié au destin de ces activités initiées pour les migrants de retour.

C'est dans cette perspective de développement qu'on assiste à un essor non négligeable du système financier, à travers l'implantation de la banque de proximité, à l'image d'Union des Institutions Mondialistes Communautaires d'Epargne et de Credit, qui accompagnent de façon salubre les activités agricoles de la zone.

En définitive, il ne fait absolument aucun doute que le retour au monde rural constitue l'un des principaux enjeux sur lesquelles repose la finalité du développement futur du pays.

## **LISTE DES CARTES, DES FIGURES, DES TABLEAUX ET DES PHOTOS**

### **LISTE DES CARTES**

Carte n°1 : localisation de la communauté rurale de Nguéniene.....	22
Carte n°2 : localisation de la zone centre de CR de Nguéniene.....	23
Carte n°3 : la situation des sols de la zone centre de Nguéniene.....	28
Carte n°4 : la répartition spatiale de la population de la zone centre de Nguéniene en 2002.....	32
Carte n°5 : la situation des équipements socio économiques.....	35

### **LISTRE DES FIGURES**

Figure n°1 : Evolution des températures (c°) moyennes mensuelles de la station climatique de Mbour (1980-209).....	25
Figure n°2 : Les principales activités investies par les migrants de retour.....	48
Figure n°3 : La répartition des produits cultivés en fonction de leur importance.....	49
Figure n°4 : Fréquence de matériels utilisés par les migrants de retour au niveau des activités maraichères.....	54
Figure n° 5 : La répartition des lieux découlement des produits maraichers et arboricoles.....	63
Figure n°6 : La répartition des plantes en fonction de leur importance .....	69
Figure n°7 : Les domaines d'orientation des fonds tirés du maraicher et de l'arboriculture.....	77

### **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau n°1 : Températures moyennes mensuelles (c°) de la station climatique de Mbour (1980-2009).....	24
Tableau n°2 : Données mensuelles des précipitations de (1980-2009).....	25

Tableau n°3 : L'évolution de la CR de Nguéniene en fonction du zonage (1980-2002 et 2008).....	30
Tableau n°4 : La répartition de la population de la zone centre (RGPH 1988 ET 2002).....	32
Tableau n°5 Répartition par sexe de la population de la zone centre.....	33
Tableau n°6 : Fréquence des maraichers employant des « sourga ».....	58
Tableau n°7 : Répartition des exploitants selon leur appartenance à une organisation maraichère.....	58
Tableau n°8 : Répartition des exploitants selon l'accès à l'aide des partenaires étrangers.....	61
Tableau n°9 : Variation mensuelle des prix sur les produits maraichers.....	65
Tableau n°10 : Répartition des revenus mensuels des migrants de retour en zone d'accueil.....	67
Tableau n°11 : Répartition des revenus saisonniers des migrants tirés du maraicher.....	67
Tableau n°12 : Répartition des parcelles des migrants de retour selon les tranches de taille en nombre de pieds.....	71
Tableau n°13 : Répartition des revenus des migrants de retour issus de l'arboriculture.....	75

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo n°1 : Bassin de rétention du village de Nguéniene (2013).....	38
Photo n°2 : Marché de louma de Nguéniene (2013).....	42
Photo n°3 : plantes de tomates dans le village de Ndoffane (2013).....	51
Photo n°4 : Plantes de piment dans le village de Ndianda (2013).....	52
Photo n°5 : L'ognon au marché de « louma » de Nguéniene (2013).....	62
Photo n° 6 : plantes de manguiers associés à de l'ognon (2013).....	70

Photo n°7 : Plantes de rônier dans le village de Nguéniene.....70

Photo n°08 : Les mangues au marché de « louma » de Nguéniene.....74

Photo n° : 09 Maison traditionnelle à gauche et maison moderne à droite dans le village de Nguéniene.....79



## ANNEXES

### QUESTIONNAIRE

#### I-Indicateurs

Identifications des acteurs

1/ Age

15 à 34 ans  35 à 54 ans  plus de 55ans

2/ Sexe

masculin  féminin

3/ethnie

4/ niveau d'instruction

Primaire  .moyen  .Secondaire  .Supérieur  . Néant

5/Situation matrimoniale.

marié (e)  Célibataire  Divorce  .Veuf (Ve)

#### 2-Fiche exploitant

Depuis combien d'années pratiquez- vous cette activité de maraichage ?.....

Quelles sont les raisons ?.....

A qui appartient la terre ?.....

Quelle est la superficie ?.....

Quelles sont les types de cultures ?.....

A quelle période de l'année commence cette activité ?.....

Combien de temps par jour elle vous occupe ?.....

Combien de mois dur - telle ?.....

Pouvez- vous nous donner le calendrier cultural de chaque espèce ?.....

Donnez la superficie de chaque culture par année.....

Quel est votre statut d'occupation ?.....

### 3-Equipement et investissements

Matériels	nombre	Prix	intrants	Prix

Combien de puits trouve-t-on dans votre superficie ?.....

Comment sont vos puits ?.....

Quelle est leur profondeur ?.....

Avez-vous assez d'eau pendant toute l'année ?.....

Donnez la période de l'année durant laquelle la recharge des puits est très lente.....

Combien de temps attendez-vous pour avoir assez d'eau suffisante pour les besoins journaliers ?.....

Quel est votre système d'arrosage ?.....

Combien d'arrosage utilisez-vous par planche / pied par jour ?.....

#### 4-Impact des activités sur le développement local

Dans quelle activité investissez- vous après le retour ?

Maraichage       arboriculture       autre (à préciser)

Combien avez- vous accédé à la terre

Prêt      partage      location  
           

Héritage

#### 5-Maraichage

Quel produit cultivez-vous ?

Quel est la taille ou la superficie cultivée ?

Quels types de matériels utilisez-vous ?

Puits      motopompe      pompe diambar  
           

Avez- vous des employés ?

Oui      non  
     

Si oui combien ?



Les aménagements agricoles ont-ils impacté sur le développement local de la zone ?.....

Quelle est la part des migrants de retour dans le développement local de la zone ?.....

Quelles sont les réalisations de ces migrants de retour dans la zone centre ?.....

## **2-GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES « SOURGA »**

Qu'est ce qui vous attire dans la zone ?.....

Dans quelles activités exercez-vous ?.....

Dans quelles conditions travaillez avec votre « ndiatigui » (employeur) ?.....

Quelles sont les relations qui existent entre vous et votre employeur ?.....

Comment appréciez-vous le retour des migrants dans les activités maraichères et arboricoles ?.....

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### OUVRAGES GENERAUX

1. André Lericollais, 1972, *Etude géographique d'un terroir serer SOB, Atlas des structures agraires au sud du Sahara*, 103 pages.

2. Antoine Philippe, et DIOP Abdoulaye Bara, 1995, *La ville à guichets ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*. IFAN/ORSTOM, 360 pages.

3-BA CHEIKH : *les peulhs du Sénégal, étude géographique*,Dakar, Abidjan, Lomé, NEA 1986, 394 pages.

B PAQUEUR : *le développement local* Paris Syros, 1989

3- DELLERE. (R), et SYMOENS. (J.J), 1990, *Intensification agricole et environnement en milieu tropical*, C.T.A, ARSOM, 203 pages. GEORGE. (P), et VERGER. (F), 1970, 4- *Dictionnaire de la géographie* PUF, 472 p

5-GEORGE P : *population et peuplement*, PUF, 1980,205 pages.

6-GEORGE P : *précis de géographien rurale*, PUF 108 boulevard st germain, Paris 1978, pages 291-292.

7-GRIFFON (M), HENRY (P), 1991, *les politiques agricoles et alimentaires en Afrique*, ENEA P.21.

8-LACOMBE B : *mobilité et quelques résultats de l'enquête du Sine Saloum, Sénégal*. Cahier ORSTOM, Série, Science humaine pages 11- 42.

9-LERICOLLAIS A, 1975, *peuplement et migration dans la vallée du Sénégal*. Cahier ORSTOM, Série Science humaine, pages 123-135.

10-MILTON SANTOS : *les villes du tiers monde* : Genin 1971, 428 pages.

11-NDIAYE OM : *Les dynamiques migratoires dans la société wolof l'exemple du Ndiambour, 1900-1950* (1990).

12-PELLISSIER PAUL : *les paysans du Sénégal*, imprimerie fabrique, 1940 pages.

13-PHILLIPE ANTOINE ET DIOP ABDOULAYE BARA : *la ville à guichets fermés ?, itinéraires réseaux et insertion urbaine* ; IFAN, OROSTOM : 1995, 360 pages.

13-RICCIO BRUNO : *les migrations Sénégalaises en Italie, le potentiel d'investissement du capital humain et financier pour la réduction de la pauvreté au Sénégal*, UN- HABITAT décembre 2004, 42 pages.

14-SARR MAMADOU : *migration et espace rural* (la région de Ségou in Mali) AMRAD Association Malienne de Recherche pour le développement Maggio 1991, 62 pages.

15 Dictionnaire économique et social, 1975.

16-KASSE. (M), ..... , *Economie développement Références Africaines Pensée économique, développement et sous développement*, Tome I, 460 pages.

### **THESES ET MEMOIRES**

17- BOUP. (B), 2009, *Migrant, transfert et développement : Etude de cas de localités situées dans le vieux bassin arachidier sénégalais (Région de Louga)*, mémoire de Maitrise, géographie, UCAD, 46 pages

18- *Document de stratégies de réduction de la pauvreté et migration, 2006, Atelier migration, développement et de réduction de la pauvreté, Sénégal*, 23 pages.

19-FALL. (A. S), 1987, *La migration rurale urbaine des sœurs du Sine vers Dakar et sa banlieue : cas des ressortissants à Niaaxar, Ngayoxem et Sob*, mémoire de maîtrise sociologie, UCAD, 121 pages.

20- ENEA, *le rôle des associations villageoises de développement dans la gestion des terroirs en matière de production et de conservation de ressources naturelles : cas de l'ASC CAW*, mémoire de maîtrise présenté par Abdoulaye Diouf, Dakar, 1991, 71p.

21- MIMA/SENEGAL, 2009, *Enquêtes communautaire et ménage pour la survie des conditions de vie, Nguéniène*, 37 pages.

22- SENE. (A.M), WONE. (D), KEITA. (E), et DAO. (M. B), 1999, *Enquête Agricole et Etude Socio économique, Rapport de stage au village de Nguéniène*, 28e promotion, ENA (.....).

### **REVUES ET ARTICLES**

23- ANDS, *Rapport national du recensement général de l'habitat et de la population de 2002 (RGPH 2002)*.

23- DIAGNE, (A), 2005, *l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle à Dakar : moins d'attente et plus de précarité* », IRD-Equipe Jeremi, UR 47 cipré-Dial, pp 120 à 139.

24- GUBRY. (P), 1996, *Le retour au village est-il une solution ? le cas de Cameroun*, « *Crise et population en Afrique* », paris : Centre français sur la population et le développement (CFPD), pp 421-441. *Les Cahiers de l'Alternance, 2010, Le consommateur local au Sénégal du slogan à la réalité*, FKA, CESTI, 214 pages.

25- Martin. N, 1998, *Le programme de développement local migration au Mali, en Mauritanie et au Sénégal*, *Hommes et Migration*, 1214: 86-90 pages.

26- NDIONE. (B), LOMBARD. (J), 2004, *Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour à Bamako et Kayes : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes)*, REMI, pp 169-195.

# TABLEAU DES MATIERES

<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>1</b>
<b>PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>3</b>
<b>REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE.....</b>	<b>6</b>
<b>CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....</b>	<b>10</b>
<b>CADRE THEORIQUE.....</b>	<b>10</b>
<b>CADRE CONCEPTUEL.....</b>	<b>12</b>
<b>CADRE OPERATOIRE.....</b>	<b>14</b>
<b>METHODOLOGIE.....</b>	<b>15</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA ZONE CENTRE, UN MILIEU EN MUTATION.....</b>	<b>20</b>
<b>CHAPITRE I : LES CONDITIONS PHYSIQUES ET HUMAINES.....</b>	<b>24</b>
<b>I-1 Les conditions climatiques.....</b>	<b>24</b>
I-1-1 La température.....	24
I-1-2 La pluviométrie.....	25
<b>I-2 UNE TERRE FERTILE.....</b>	<b>27</b>
<b>I-3 UNE VEGETATION EN VOIE DE DISPARITION.....</b>	<b>28</b>
<b>I-4 LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES.....</b>	<b>29</b>
I-4-1 Historique du peuplement.....	29
I-4-2 Une population en croissance.....	30
I-4-3 Une inégale répartition de la population.....	31
I-4-4 Un sexe ratio en faveur des femmes.....	33
Conclusion partielle.....	34



<b>CAPITRE II : LES NOUVELLES POTENTIALITES DE LA ZONE CENTRE.....</b>	<b>35</b>
<b>II-1 SITUATION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX.....</b>	<b>35</b>
II-1-1 Le secteur sanitaire.....	35
II-1-2 Une éducation améliorée.....	36
II-1-3 L'électricité rurale.....	36
<b>II-2 AMENAGEMENT ET ENCADREMENT.....</b>	<b>37</b>
II-2-1 Bassin de rétention.....	37
II-2-2 L'implantation des banques de proximité.....	38
II-2-3 Les partenaires au développement.....	38
<b>II-3 LES SECTEUR D'ACTIVITES EN CHANGEMENT.....</b>	<b>39</b>
II-3-1 Une agriculture diversifiée.....	39
II-3-2 Un élevage modernisé.....	41
II-3-3 Un commerce redynamisé.....	41
II-3-3-4 Un transfert mieux valorisé.....	43
<b>CONCLUSION PARTIELLE.....</b>	<b>44</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : LES ACTIVITES DES MIGRANTS DE RETOUR ET LEURS PORTES SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'ECONOMIE RURALE.....</b>	<b>45</b>
<b>CHAPITRE I: LES ACTIVITES MENEES PAR LES MIGRANTS DE RETOUR.....</b>	<b>46</b>
<b>I-1 LES ACTIVITES DES MIGRANTS DE RETOUR.....</b>	<b>46</b>
I-1-1 Le foncier dans la zone centre.....	46
I-1-2 Le maraichage.....	48

I-1-2-1 Les variétés cultivées.....	49
I-1-2-2 L'organisation du travail.....	53
<b>II-1 LES REVENUS MARAICHERS ET L'ARBORICULTURE.....</b>	<b>62</b>
<b>II-1-1 Les revenus maraichers.....</b>	<b>66</b>
<b>II-1-3 L'ARBORICULTURE.....</b>	<b>68</b>
II-1-3-1 La diversité des plantes arboricoles.....	69
II-1-3-2 La technique culturale.....	72
II-1-3-3 Les revenus arboricoles.....	74
<b>CHAPITRE II : L'UTILISATION DES REVENUS ISSUS DES ACTIVITES DES MIGRANTS DE RETOUR.....</b>	<b>76</b>
II-1- Au niveau social.....	77
II-1-2 Au niveau des investissements.....	80
II-1-3 Au niveau d'épargne.....	84
CONCLUSION PARTIELLE.....	86
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>87</b>
LISTE DES CARTES	
LISTE DES FIGURES	
LISTE DESTABLEAUX	
LISTE DES PHOTOS	
ANNEXES	
BIBLIOGRAPHIE	
TABLE DES MATIERES	